

Montgenèvre : Le Deauville des Neiges



(lire la suite page 15)

Au cœur des archives d'une famille ottomane



(lire la suite page 5)

Hollande en Turquie : la relance des relations franco-turques

Le Président de la République française a lancé deux messages forts à la Turquie lors de sa visite officielle les 27 et 28 janvier derniers. Tout en affirmant sa position sur sa volonté de redynamiser le processus d'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne (« Vous êtes dans l'Europe », a-t-il déclaré lors de la clôture du Forum des entreprises franco-turques à Istanbul), il a également lancé un appel aux entreprises turques pour que celles-ci viennent s'installer en France, promettant de donner toutes les instructions nécessaires pour que les difficultés actuellement rencontrées soient levées.

Suivez la visite présidentielle sur notre site internet et dans notre prochain numéro, avec un supplément spécial consacré aux retombées de cette visite.



Aujourd'hui la Turquie



M 04388 707 F 3 50€ - RD
N° ISSN : 1305-6476

Istanbul - Paris - Ankara - Genève - Izmir - Bruxelles - Bodrum - Montréal

8 TL - 3,50 euros

www.aujourdhuiturquie.com

Le Journal francophone de la Turquie numéro 107, Février 2014

Nucléaire : feu vert pour la Turquie

La Turquie prépare la construction de sa toute première centrale nucléaire à Akkuyu, dans la province de Mersin, sur les bords de la Méditerranée. Une seconde est prévue à Sinop, sur les côtes de la mer Noire, censée, elle, être active dès 2023. Alors que les besoins énergétiques turcs ne cessent de croître, les ressources fossiles, qui sont aujourd'hui la principale source d'énergie du pays, ne semblent pas pouvoir combler la demande grandissante. Le gouvernement actuel a donc donné son feu vert au développement de cette technologie, nouvelle pour la Turquie. Pour comprendre les enjeux de cette situation, nous avons interrogé Okan Zabunoğlu. Il enseigne depuis 25 ans au Département d'ingénierie nucléaire à l'Université Hacettepe, qui est la seule en Turquie à offrir un bachelor dans ce domaine. Il dirige par ailleurs ce département depuis 5 ans, tout en étant le président de l'Advisory Committee on Nuclear Energy, dont le rôle est de conseiller l'Institut turc à l'énergie atomique (TAEK).



Quel est le rôle du TAEK et quelles sont ses missions?

Le TAEK est responsable de la régulation, du contrôle, de l'inspection et de la supervision de toutes les activités liées au nucléaire en Turquie. Actuellement, son rôle le plus important est lié aux différentes étapes d'autorisation relatives au projet de la centrale nucléaire d'Akkuyu.

(lire la suite page 10)

Le french bashing ? So British !



Bernard Emié

Depuis le début du mois de janvier, la presse britannique prend un malin plaisir à moquer les travers français. Ce n'est pas la première fois et sûrement pas la dernière, mais lorsque certains journalistes anglais dépassent les bornes, les Français répliquent.

Le 3 janvier dernier, la journaliste américaine Janine di Giovanni installée à Paris publiait dans l'hebdomadaire *Newsweek* un article intitulé « *The fall of France* » (le déclin de la France). Le titre en dit long. La journaliste n'est pas là pour faire l'éloge de la France. Mais cet article perd rapidement toute crédibilité puisqu'il s'avère truffé d'erreurs. En effet, parmi d'autres inepties, Mme di Giovanni affirme qu'en France, l'impôt sur le revenu atteint 70 %, que le mot entrepreneur n'existe pas ou encore qu'un demi-litre de lait à Paris coûte presque 4 dollars.

Quatre jours plus tard, c'est au tour du journaliste Allister Heath, du quotidien économique anglais *City AM* de s'attaquer à la France. Dans son article intitulé *France's failed socialist experiment is turning into a tragedy* (l'échec de l'expérience socialiste française tourne à la tragédie), il dénonce « un État prédominant, des niveaux d'imposition affreuse-

ment élevés (...) et une haine généralisée du commerce, du capitalisme, du succès et de l'effort ».

Ce french bashing, très à la mode ces derniers jours dans la presse britannique, a engendré en France un déferlement de réactions. Le ministre de l'économie, Pierre Moscovici, a ainsi qualifié l'article de Janine di Giovanni de « pamphlet » qui sera « un cas d'école en école de journalisme » et qui suscite « une certaine hilarité ». L'ambassadeur de France à Londres, S.E. Bernard Emié (bien connu des lecteurs d'*Aujourd'hui la Turquie* pour avoir occupé ce poste à Ankara de 2007 à 2011) est également sorti de sa réserve diplomatique. Dénonçant le contenu « idéologique, mélange de préjugés et d'erreurs » de l'article d'Allister Heath, l'ambassadeur a répondu point par point aux affirmations du journaliste pour montrer en quoi il « se trompe sur la France ».

(lire la suite page 12)



Dr. Hüseyin Latif

Directeur
de la publication

Les rois aussi tombent amoureux !

La notion de « vie privée » est très souvent discutée ces dernières années.

(lire la suite page 5)

Orchestra'Sion : Orçun Orçunsel, chef d'orchestre « authentique »



(lire la suite page 13)

Retour sur...

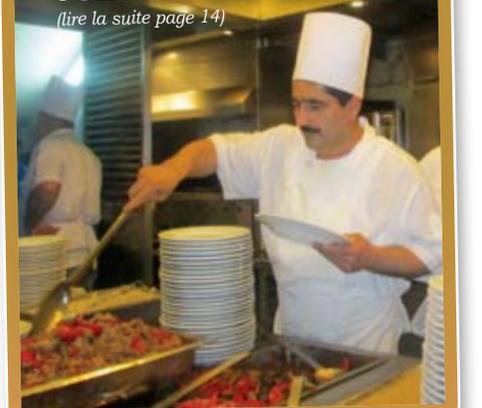
L'inquiétude et les souhaits du patronat turc, l'édito de Mireille Sadège P.2

Un Français à la tête de la Commission européenne ? P.2

Une Europe tournée vers les extrêmes ? P.12

Kanaat, un restaurant pas comme les autres

(lire la suite page 14)





Nami Başer

Considérations
Flou-sophiques

« L'ontologie de nous-mêmes »

Les 19 et 20 décembre 2013, l'université de Galatasaray a accueilli les professeurs de la Faculté de Philosophie de l'Université Paris 8. Il s'agissait de deux jours de séminaire sur les philosophes des Lumières en tant que représentants de la pensée européenne du dix-huitième siècle, fondée sur une rationalité progressiste et nous-mêmes. Cette définition provenait d'un article de Foucault intitulé "L'ontologie de nous-mêmes". A ses yeux, Kant était le premier penseur qui avait su articuler la question sur l'ontologie, qui est un questionnement sur l'être, à la question d'une communauté s'assurant comme telle. Les débats ont donc eu une allure politique. On parlait du texte de Kant sur les Lumières datant de l'année 1784 et du texte de Michel Foucault publié dans les années 70 discutant des conditions par lesquelles on peut actualiser ces principes. Kant, en effet, pense que l'homme doit sortir de sa position de "minorité", au sens de servitude et d'enfantillage, pour obtenir une autonomie. Le philosophe exhorte son lecteur à la liberté en lui donnant comme injonction « Sapere aude » (ose savoir). Mais cet impératif devient politique puisque c'est toujours à partir de l'homme existant dans une société concrète que Kant envisage la possibilité pour l'homme d'atteindre la liberté. Alain Brossat, professeur et chef du département de Philosophie de l'Université Paris 8, a rendu visite pour la deuxième fois, avec son équipe, à notre Université. Depuis qu'elle a été fondée dans les tumultes post soixante-huitards, cette école parisienne où pour la première fois dans le monde un enseignement psychanalytique a été donné de façon autonome, c'est-à-dire sans passer par la médecine, sait nous étonner encore par ses choix inattendus, comme par exemple se faire convier en équipe, en Turquie, pour y discuter des Lumières, de Kant et de Foucault. Au demeurant, la philosophie ne manque pas d'humour et nous conseillons à nos lecteurs les pamphlets politiques (sur Sarkozy et d'autres) de Brossat, comme son dernier texte sur le personnage sortant de la plèbe venant auprès d'un maître pour y apporter la discorde dans les romans et les films occidentaux. C'est là encore un point commun que les productions turques partagent avec les textes de la littérature occidentale, puisque toutes les séries turques de nos chaînes de télévision tournent autour de cette problématique. Ainsi, par le voisinage de nos pays, de nos universités, de nos cultures, espérons atteindre une autonomie qui caractériserait l'humanité d'aujourd'hui. Celle-ci de nos jours ne rejette point une certaine hétéronomie puisque nous savons que pour devenir nous-mêmes, nous devons savoir nous enrichir de nos différences.

Un Français à la tête de la Commission européenne ?

Suite aux prochaines élections européennes qui auront lieu dans les 28 Etats membres de l'Union Européenne du 22 au 25 mai 2014, un nouveau président de la Commission européenne (CE) sera nommé. Qui succédera au portugais José Manuel Barroso, à la tête de l'exécutif depuis 2004 ? Parmi les candidats, se trouve le Français Michel Barnier. Actuellement commissaire européen au marché intérieur et aux services, il est candidat pour le Parti Populaire Européen (PPE). Mais rien ne semble jouer d'avance dans cette élection en voie de politisation...

Disposant du monopole de l'initiative législative, la Commission européenne est l'organe européen au cœur du processus décisionnel. L'élection de son président – élu par le Parlement européen sur proposition du Conseil européen – est un enjeu non négligeable pour les chefs d'Etats et de gouvernement réunis au sein du Conseil. Mais peu à peu, le Parlement européen s'est arrogé des prérogatives et depuis le Traité de Lisbonne (2009), son poids s'est renforcé dans le processus de désignation du président de la Commission. En effet, le traité stipule que les États « devront tenir compte du résultat des élections européennes » avant de désigner le chef de l'exécutif.

Depuis plusieurs mois, les candidatures à la présidence de la Commission commencent à prendre forme, chaque grande famille politique choisissant son candidat pour le présenter au vote. Les débats entre candidats seront favorisés, faisant ainsi ressortir les divergences entre les formations politiques. On peut espérer que cela donne un nouveau souffle à une élection jusqu'alors éloignée des citoyens, et cela d'autant plus que le futur président de la Commission serait a priori de la même couleur politique que le parti politique vainqueur des élections européennes. Selon Martin Schultz, actuel président du Parlement européen et candidat pour le Parti Socialiste Européen (PSE) à la présidence de la Commission, politiser ainsi l'élection du président de la Commission aiderait à la démocratisation de l'Union européenne.

Qui sont les candidats potentiels ?

Parmi les candidats à la présidence de la Commission figure le français Michel Barnier. L'actuel commissaire européen au marché intérieur et aux services est candidat pour le Parti Populaire Européen (PPE). Lors d'un entretien accordé au Figaro le 13 janvier dernier, il a affirmé être « prêt à s'engager » si le Parti Populaire Européen le désignait comme candidat du parti. Celui que l'on dit ironiquement plus à gauche que beaucoup de socialistes, a depuis 2009 montré son efficacité en réaction à la crise de 2008, proposant et négociant près de vingt-huit lois de régulation. Le père de l'Union bancaire a également affirmé qu'il était normal « que les banques payent pour les banques ». Mais Michel Barnier ne sera pas le seul candidat en lice au sein du PPE. Il devrait retrouver sur sa route Jean-Claude Juncker, l'ancien premier ministre du Luxembourg et ex-président de l'Eurogroupe (qui réunit les ministres des finances de la zone euro). Actuellement majoritaire au Parlement, le PPE investira son candidat lors d'une convention prévue à Dublin, les 6 et 7 mars.

Du côté des socialistes, c'est non sans surprise que Martin Schulz, l'actuel président du Parlement européen, a obtenu en octobre dernier le soutien du Parti Socialiste Européen pour devenir officiellement candidat à la présidence de la Commission européenne. Il a affirmé se présenter « pour essayer de contribuer à réconcilier l'idée européenne avec les attentes des citoyens ».

Chez les Libéraux, troisième force politique européenne, on avance les noms de Guy Verhofstadt, ancien Premier ministre belge et actuel président du groupe Libéral au Parlement européen, et le Finlandais Olli Rehn, commissaire chargé des affaires économiques. Le choix se fera le 1er février lors du Congrès électoral du parti à Bruxelles. Les Ecologistes, qui organisent jusqu'au 28 janvier des primaires en ligne, comptent parmi leurs candidats le Français José Bové. Enfin, le Grec Alexis Tsipras, principal opposant à la politique de rigueur menée dans son pays, a été désigné candidat du Parti de la Gauche Européenne (PGE).

Politiser la Commission, une fausse bonne idée ?

La politisation de cette élection a pour objectif de permettre aux européens de voter non seulement pour un parti politique mais également pour le représentant de l'exécutif bruxellois. Alors que le taux d'abstention aux élections européennes est élevé (près de 57 % en 2009) et que l'on évoque souvent le déficit démocratique de l'Union européenne, une personnification de la fonction renforce l'enjeu politique lié à ce scrutin. Cela devrait susciter un regain d'intérêt parmi les électeurs et par la même occasion redorer la légitimité de cette institution. Cependant, certains dirigeants européens, notamment la chancelière Angela Merkel, ont émis des réserves concernant la procédure d'élection du président de la CE, jugeant qu'elle donnerait trop de pouvoir au Parlement. Les chefs d'Etats et de gouvernements craignent en effet de se voir privés de leur pouvoir de nomination...

De plus, est-il réellement pertinent de politiser davantage une institution comme la Commission, censée travailler dans l'intérêt général au-dessus des partis ? En effet, le traité de Lisbonne stipule que le collège des commissaires est censé opérer dans la plus stricte neutralité. Or, son indépendance et son impartialité ne manqueront pas d'être remises en question en cas de trop forte politisation.

* Claire Corrion



Mireille Sadège

Rédactrice en chef
Docteur en histoire
des relations
internationales

L'inquiétude et les souhaits du patronat turc

Le 44^{ème} Assemblée Générale de l'Association des Industriels et des hommes d'Affaires turcs (Tüsiad) a été l'occasion pour le patronat turc de manifester ses « inquiétudes tout en critiquant la polarisation entre l'exécutif et le pouvoir judiciaire depuis le scandale de la corruption qui secoue le pays ». Ainsi pour le Président du Conseil d'administration de Tüsiad, M. Muharrem Yılmaz : « à l'heure d'une nouvelle reconfiguration du cadre mondial, notre pays est fragilisé par une lutte interne violente et absurde qui lui fait perdre son énergie ».

De son côté, le Président du haut conseil consultatif de Tüsiad, M. Erkut Yücaoglu déclare : « L'image de la Turquie est touchée par quatre dommages ». Il les résume ainsi : « le premier dommage, c'est notre politique extérieure qui, ambitionnant zéro problème de voisinage, nous a mis en difficulté avec presque tous nos voisins. Le second dommage concerne la remise en cause des principes démocratiques dans notre pays lors des manifestations de Gezi en juin dernier. Le troisième dommage touche l'État de droit et la justice avec notamment les durées record de détention sans jugement et dernièrement les rumeurs de tentative d'étouffement des scandales de corruption. Et le quatrième concerne l'économie de notre pays. En effet, la forte montée du cours des devises étrangères va au détriment de tous les projets d'investissement, de production et d'agrandissement des entreprises conduisant ainsi à une montée du chômage dans notre pays ».

Dans son étude intitulée L'économie turque en 2014, Tüsiad prévoit donc un taux de croissance en légère baisse, autrement dit de 3,4 % et non pas 4 %. Ainsi qu'un taux d'inflation qui serait plutôt de 7,6 % au lieu de 5,3 % comme l'avait annoncé le gouvernement.

Quant aux souhaits de la Tüsiad pour l'année 2014, M. Muharrem Yılmaz invoque plusieurs domaines prioritaires, notamment la fin des instabilités pour un retour de la forte croissance économique. Mais également l'accélération du processus d'intégration de la Turquie dans l'UE par l'ouverture des nouveaux chapitres dans les négociations, notamment les n°23 et 24 concernant la justice et le système judiciaire en espérant que le débat actuel sur l'indépendance du système judiciaire puisse évoluer dans un cadre conforme à ces critères. Mais encore, pour les élections de 2015, la suppression du barrage de 10 %. Et enfin, le renforcement des droits fondamentaux liés à la liberté d'expression et de manifestation. Lorsqu'on lit les souhaits de la Tüsiad, une question se pose : la croissance économique turque rimerait-elle avec plus de démocratie et l'État de droit dans ce pays ?

2014 : bon augure, mauvais augure ?

En cette période de nouvelle année, les trompettes sonnent et les oracles se prononcent, les bilans de 2013 s'établissent, les solutions se trouvent, les décisions se prennent. Nouvelles résolutions ? Certes, et la sphère économique n'est pas de reste. Ici et là, des réunions - plus ou moins informelles - se donnent, des réformes s'instituent, les choses bougent - ou semblent bouger. 2014 ? Déjà six ans de crise... Retour sur les causes de la crise économique qui a balayé le monde en 2008 et sur les solutions qui sont proposées.



On a tous une idée, plus ou moins floue il est vrai, des causes de la crise économique qui a débuté en 2008. La crise des Subprimes qui a touché en 2007 les Etats-Unis, apparemment simple crise immobilière comme nous en avons maintes fois connu, s'est en fait révélée être une véritable crise systémique, affectant l'ensemble de la structure économique mondiale. Mais la crise des Subprimes, prêts hypothécaires à hauts risques ayant permis aux ménages américains les plus modestes d'accéder à la propriété, n'est que la partie visible de l'iceberg. En réalité, c'est un gigantesque, complexe et vieil édifice financier qui est remis en cause. En 1944, à la sortie de la guerre, les nouvelles lignes économiques mondiales sont données : les marchés se libèrent, d'importantes innovations s'effectuent, la finance devient reine. Le processus se feutre dans les grandes banques centrales des pays industrialisés ; lentement mais sûrement, l'économie se détourne de son objectif original : le service de l'homme. Force est de constater aujourd'hui que les rôles sont totalement inversés : ce n'est plus l'économie qui sert les intérêts de l'humanité via l'outil qu'est la finance, mais l'humanité qui est au service de l'économie, elle-même esclave de la finance ! Depuis les années 1980, des innovations financières et des dérèglementations irréflechies sont opérées par les banques. Leur doxa ? Repousser toujours un peu plus les limites de leur exercice. Dans les années 1990, certains pays émergents - poussés par un FMI idolâtrant la libéralisation des marchés - procèdent à d'importantes réformes économiques. Les conséquences sont dramatiques et, face à l'incapacité des institutions et de la communauté mondiales de leur venir en aide, ces pays optent pour une politique budgétaire plus prudente et accumulent des réserves de changes. En un mot, ils s'autonomisent et se libèrent du joug financier qu'exerçait les banques occidentales. Oui mais voilà, la nature a horreur du vide et il faut combler les trous... S'il faut trouver d'autres marchés pour augmenter sans cesse les profits et les bonus d'une élite occidentale, créons de nouveaux actifs financiers, toujours plus ingénieux, toujours un peu plus véreux !

En schématisant grossièrement, la crise actuelle trouve son origine en amont par une mise en fonction de la planche à billet trop fréquente. Ces quinze dernières années, la création monétaire a été multipliée par 7 aux Etats-Unis ! Mais si l'économie réelle reste tout à fait modérée, si la consommation, les salaires et le pouvoir d'achat de la population n'augmentent pas sensiblement, où part cette formidable quantité de nouvelle monnaie ? En investissements dans la spéculation financière, pardi ! Mais la spéculation, aussi sainte qu'on veuille nous la faire croire, n'est au final qu'un pari sur l'avenir. Si pendant, un certain temps, l'euphorie provoquée par des bulles spéculatives apparemment en pleine santé endort la vigi-

lance de la plupart, le réveil est brutal et total. La création de telles bulles n'aurait pas été possible si, en aval, un système de contrôle et de réglementation sévère avait été mis en place. Au lieu de cela, la libéralisation des marchés a encouragé toujours plus d'innovations financières, supprimant au passage les seules règles qui pouvaient encore entraver la spéculation, rendant les banques centrales, et en particulier celle des Etats-Unis, toutes puissantes sur les marchés.

La solution semble bien simple : si la spéculation est la cause de la crise que nous traversons, il faut donc la limiter - avant même d'entreprendre toute réforme dans la sphère réelle (consommation, production, taux de chômage, etc). Depuis le début de la crise, quelles ont été les mesures prises en ce sens ? En 2008, lors du sommet du G20 à Washington, un plan d'action est établi pour stabiliser et renforcer le cadre réglementaire du système financier. Certes, la solidité financière des banques a été renforcée (dans le jargon économique, on parle de capitaux propres : des fonds de départ, des réserves qui limitent considérablement le risque de faillite), mais les activités spéculatives n'ont absolument pas été interdites (en France, au contraire, on les a même légitimées en 2013 !). Le système de distribution du crédit, qui sur le plan mondial est un système très inéquitable, n'a pas été réformé non plus. On peut lister les « grands chantiers », ces domaines financiers qui mériteraient d'être réformés : sur les marchés de dérivés par exemple, les encours sont exactement les mêmes que ceux d'avant la crise (rappelons-le, dans le processus compliqué qui a provoqué la crise, ces dérivés de crédit sont les principaux responsables !), les gouvernements ont renoncé à limiter les « Hedge fund » (fonds spéculatifs) et aucune mesure n'est menée pour coordonner la Finance de l'Ombre - qui regroupe toute sorte de placements plus ou moins honnêtes en mesure de concurrencer les dépôts bancaires. Les marchés d'actions sont encadrés à hauteur de moitié des transactions seulement, le « trading à haute fréquence » - ces milliers d'ordres qui sont passés à la seconde à partir de robots et d'algorithmes et qui représentent aujourd'hui la moitié des transactions sur les marchés financiers - ne subit aucune réglementation et rien ne codifie les marchés de matières premières, qui subissent chaque année d'importantes crises spéculatives.

Certes, l'un des objectifs des G20 de 2008-2009 était de réguler, voire supprimer, les paradis fiscaux qui gangrènent la finance mondiale. Un classement avait été dressé : noir, gris ou blanc selon le degré de transparence et de coopération. En Avril 2009, la liste noire comprenait 4 pays, la liste grise 38, avec entre autres, Andorre, Monaco, le Liechtenstein, la Suisse, le Luxembourg, la Belgique, l'Autriche, Gibraltar, Singapour, des îles des Caraïbes. Cependant, il fût fort étrange de constater que ni Hong-Kong, ni l'île de Man, ni le

Nevada, ni la City de Londres ne furent jamais mentionnés. Certaines tractations géopolitiques auraient-elles permis aux acteurs tels que les Etats-Unis, la Chine ou la Grande-Bretagne de se concerter pour établir ces listes ? Quoiqu'il en soit, déclaration est faite dès le 1er Avril 2010 (soit un an après la mise en place des mesures) : il n'existe plus de liste noire, seuls 17 pays restent sur la liste grise et des paradis fiscaux comme Monaco ou le Luxembourg sont maintenant totalement blancs. Vraiment, une telle efficacité, une telle rapidité, c'est à la limite du miracle ! Ou de la farce...

La mise en place de réformes dans le monde financier est extrêmement et au final on constate, sinon peu de changement dans les habitudes, une meilleure capacité de camouflage. Si les nations ont la volonté de réformer le système, certaines « forces » en ont décidé autrement. Certes, le Dodd Frank Act est entré en vigueur en juillet 2012 aux Etats-Unis par exemple, mais les lobbies ont réussi à bloquer la mesure qui paraissait être la plus importante : la séparation des banques de dépôt et des banques d'investissement. Actuellement, les édifices financiers sont de véritables mastodontes : ils sont, selon l'expression anglaise, « too big to fail ». Entendons par là que lorsqu'un tel organisme est en faillite, il est telle-

ment imbriqué dans le système lui-même que s'il chute, c'est tout l'édifice économique mondial qui s'écroule. Les gouvernements n'ont alors d'autre choix que de le sauver... En empêchant la réduction de la taille de ces établissements, aucune autre solution à la crise ne sera jamais efficace.

Notons que de timides remises en questions émergent très régulièrement en Europe, mais leur efficacité reste encore à être prouvée. Dernièrement, lors d'un communiqué, le Parlement européen déclarait que son objectif était de "rendre les marchés financiers plus sûrs et plus efficaces, (...) mieux protéger les investisseurs, (...) limiter la spéculation sur les marchés de matières premières et (...) réguler le trading à haute fréquence". L'intention est louable, parvenir à la mise en place d'un tel encadrement, ce serait aller au cœur du problème. Mais l'issue en est encore fort incertaine : dans la politique de consensus qui caractérise l'Union Européenne, il est fort probable que les lobbies bancaires détricotent la loi lors des discussions techniques. La même critique peut s'appliquer à l'Union Bancaire qui est, lentement mais sûrement, en train de se mettre en place.

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet www.aujourdhuiturquie.com

* Louise Pierre

Sophistication des opérations.

TAV Airports sert des millions de passagers et des milliers d'avions dans douze aéroports sur trois continents. Fort de son savoir-faire approfondi, TAV se concentre sur les moindres détails des opérations aéroportuaires afin de fournir le service parfait.

AEROPORT ISTANBUL ATATURK • AEROPORT ANKARA ESENBOGA • AEROPORT IZMIR ADNAN MENDERES
 AEROPORT ANTALYA GAZIPASA • AEROPORT DE TBILISSI • AEROPORT DE BATUMU • AEROPORT ENFIDHA-HAMMAMET
 AEROPORT MONASTIR HABIB BOURGUIBA • AEROPORT SKOPJE ALEXANDRE LE GRAND
 AEROPORT OHRID ST. PAUL L'APOTRE • AEROPORT DE MEDINE • AEROPORT DE RIGA

www.tavairports.com

TAV
 Airports
 Live, Smile and Fly!



Ozan Akyürek

Avocat au
Barreau de Paris
oakyurek@jonesday.com

Regard contemporain sur la conciliation de l'ordre public et des libertés

A l'heure où les mots choquent et dérangeant, ne déclenchent plus seulement la vindicte populaire, mais également l'intervention préventive de l'Etat au nom du maintien de l'ordre public, ressurgit l'éternelle question de la « conciliation du droit de l'individu avec le droit de la société, de la conciliation de l'ordre avec la liberté ». Si ces paroles résonnent pleinement dans l'actualité, elles font pourtant écho à des problématiques anciennes, en ce qu'elles sont issues de propos rapportés lors de l'élaboration de la Constitution française de 1848.

Ainsi une idée, une opinion politique, qu'elle soit celle d'une personne seule ou d'une population dans son ensemble, peuvent-elles aujourd'hui s'exprimer publiquement au nom des libertés individuelles? Plus précisément, quel regard actuel porter sur la délicate conciliation entre l'impératif juridique de maintien de l'ordre public et le sacrosaint principe des libertés de la pensée?

La plupart des libertés fondamentales des sociétés démocratiques sont is-

sues de sources historiques diverses, et leur énoncé est généralement large. Ceci, dans le but volontaire de couvrir les différentes formes que pourrait revêtir l'exercice de ces libertés. En France, par exemple, « la liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ». Dans son essence, ce principe se heurte déjà à l'exercice d'une liberté fondamentale qu'est celle de la liberté d'expression. En effet, dès l'instant où un groupe de personnes manifeste en vue d'exprimer une pensée, il se trouvera incontestablement confronté à un courant d'opinions divergentes. Mais alors, où se trouve la frontière entre le trouble ressenti personnellement par des milliers de personnes, et le trouble que ces idées pourraient causer à « l'ordre public » ? Pour y répondre, il convient tout d'abord de s'attacher à la définition de « l'ordre public ». Ce concept réunit traditionnellement les notions de sécurité, tranquillité et salubrité publiques, qu'il incombe à une personne investie de l'autorité publique de faire respec-

ter, par l'intermédiaire de ses pouvoirs de police. Lorsqu'une population exerce son droit de manifester pour la revendication d'une liberté fondamentale, le risque est de contrarier la sécurité et la tranquillité des non-manifestants. De même, une opinion librement exprimée peut porter atteinte à la dignité humaine et troubler alors la « moralité publique », notion désormais intégrée à celle d'ordre public.

Si l'on sait que les forces de police ont pour mission de faire cesser le trouble à l'ordre public, il n'en reste pas moins qu'une incertitude juridique et morale s'élève: la cessation du trouble doit-elle passer par la prévention ou par la répression de l'expression des libertés? Une action préventive supposerait en effet d'anticiper un trouble éventuel, celui d'une réaction violente aux idées dénoncées. Là encore le doute s'installe, car la prévention d'un trouble à l'ordre public peut aujourd'hui se caractériser par un arrêté d'interdiction de la manifestation, mais également, en cas d'autorisation

(ou à tout le moins, de « non-interdiction »), par le déploiement des forces de police sur le lieu de la manifestation. Par ailleurs, la réponse répressive, qui interviendrait a posteriori dans le but de sanctionner l'exercice considéré comme abusif d'une liberté fondamentale, se manifeste par l'incrimination pénale des propos ou personnes ayant porté atteinte à l'ordre public. Toutefois, cela suppose dans ce cas de laisser le délit s'accomplir, afin d'être en mesure ensuite de l'interdire.

En conclusion, depuis des siècles le même dilemme cornélien demeure. Faut-il faire primer le juridique sur la morale, ou son contraire ? C'est ce dernier choix que l'opinion aurait tendance à préférer voir triompher. Mais, reste que le prix à payer dans une démocratie est la prééminence de la loi, dans un but, justement, d'une meilleure protection des libertés. Encore faut-il toutefois que la menace à l'ordre public soit effectivement caractérisée, et la réponse des autorités circonstanciée...



Eren Paykal

La logistique, nouvel atout de la Turquie

L'un des grands événements économiques et sectoriels de niveau international que la Turquie réalisera en 2014 est sans nul doute le Congrès International de la FIATA (la Fédération Internationale des Associations de Transitaires et Assimilés) qui aura lieu à Istanbul du 13 au 18 Octobre 2014, au Hilton Istanbul Bomonti Hotel&Conference Center. Le thème principal de ce congrès mondial sera : « Le Développement Durable dans le Secteur Logistique - Sustainable Growth in Logistics ».

Comme on le sait, la FIATA, qui regroupe 40.000 compagnies de 150 pays, est la plus grande association mondiale dans le domaine de la logistique et des transports. Ce secteur géant a actuellement un chiffre d'affaires de 8 trillions de dollars US annuels, susceptibles d'atteindre entre les 10 à 12 Trillions de dollars US en 2015.

Le Congrès mondial a pu être attribué à Istanbul grâce aux efforts intenses de l'UTIKAD (L'Association Turque des Organisateurs de Transports Internationaux) et de son président M. Turgut Erkeskin, également élu vice-président de la FIATA durant le Congrès Mondial de Singapour en Octobre 2013.

Lors de cette rencontre au sommet à Istanbul, l'UTIKAD aura donc la tâche importante de mettre en avant les avantages de la Turquie comme base régionale du secteur, de part sa situation géographique favorable, au carrefour de trois continents, son grand potentiel commercial et logistique et ses objectifs de futur développement de son rôle dans le secteur.

En effet, la Turquie, qui actuellement se trouve à la 27e place sur l'index de la performance logistique mondiale* (les dix premiers étant Singapour, Hong Kong SAR, la Finlande, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark, la Belgique, le Japon, les Etats-Unis et l'Angleterre) et possédant un volume sectoriel de 80 milliards de dollars US,

à selon les experts, une capacité de 250 milliards de dollars US. D'autant plus que ce secteur a enregistré la plus grande croissance du pays ces 12 dernières années.

Le gouvernement turc accorde une très grande importance à la logistique en la considérant l'un des fers de lance du défi turc pour atteindre un volume de commerce international de 1.2 trillions de dollars US en 2023. Pour cela, de nouveaux objectifs dans le domaine de la logistique et des transports ont été fixés par l'exécutif lors du 10e Quinquennat de Développement économique concernant les années 2014-2018. Selon ces projets, les routes à quatre voies atteindront 25.272 km, les autoroutes 4000 km, les chemins de fer conventionnels 10.556 km et les chemins de fer pour les TGV 2946 km en 2018. Pour la même année, en ce qui concerne le commerce maritime, le transport des conteneurs parviendra au chiffre de 13.8 millions de EVP, la flotte marchande battant le pavillon turc ayant une capacité de 14 millions tpl. Quant au transport aérien, une capacité de 232 millions de passagers est envisagée. Le Quinquennat prévoit, en outre, l'établissement de centres logistiques et de corridors de transport, afin de préparer un master plan de logistique complexe.

* L'Index de la performance logistique mondiale est, selon la Banque Mondiale : « La note globale de l'indice de performance de la logistique [qui] reflète les perceptions relatives à la logistique d'un pays basées sur l'efficacité des processus de dédouanement, la qualité des infrastructures commerciales et des infrastructures de transports connexes, la facilité de l'organisation des expéditions à des prix concurrentiels, la qualité des services d'infrastructure, la capacité de suivi et de traçabilité des consignations et la fréquence avec laquelle les expéditions arrivent au destinataire dans les délais prévus. »



Ali Türek

« Im Westen nichts Neues »

Un après-midi du mois de décembre, le 19 bien précisément, une cinquantaine de jeunes ont prêté serment dans le Grand Salon du Barreau d'Istanbul.

« Je jure, sur l'honneur, de me conduire conformément au droit, à la morale, ainsi qu'aux règles et à la dignité de la profession. »

Peu avant ce jour-là, on était encore des stagiaires. Formés. Sûrs de nous-mêmes. Mais aussi inquiets. Les lignes de cette colonne l'avaient témoigné. Il pleuvait sur Istanbul. Sous la fumée, frémissant de froid, on restait debout devant une porte en fer forgé, près de la grande Avenue d'Istiklal où l'on passait nos cours de stage. On allait, dans quelques instants, se diriger vers un petit passage en face du 'Tünel', sous le règne de Stacey Kent. On ne savait pas encore ce que les tensions politiques pourraient produire pour notre ordre, voire pour nous-mêmes. Quelques mois plus tard très loin des inquiétudes de jadis; nous avons obtenu ce brevet qui nous permettra d'exercer pleinement notre profession ; défendre et plaider. Un art d'éloquence, un spectacle sublime ; même, une profession assez passionnante si nous suivons Maître Henri Torrès sous la plume de Badinter :

'Plaider, c'est bander ; convaincre, c'est jouir'.

J'ai prêté serment et ai porté ma robe. Je suis vite revenu à ma vie d'étudiant à Paris. Loin de l'actualité des querelles politiques. Pourtant, il vous semble parfois beaucoup plus difficile de suivre de loin ce qui se passe dans

le pays dont la langue est profondément inscrite en vous.

Tous simplement parce que vous sentez un malaise... Malaise d'un exil volontaire. Surtout pendant ces semaines de janvier qui ont âprement accumulé la mémoire de la perte de grands journalistes. Assassins. İpekçi, Mumcu et Dink... et d'autres...

J'avais écrit, dans ces mêmes pages il y a bientôt deux ans, un article intitulé 'In Memoriam de Jura' :

'Entourés par une actualité juridique qui bouge, qui transforme et qui se transforme, nous, les étudiants en droit, nous avons été les témoins d'une forte volonté de démocratisation du pays. L'abolition 'pure et simple' et définitive de la peine de mort, l'encadrement du pouvoir des militaires dans la conduite de la politique, les vagues de réformes continues qui ont touché la vie quotidienne, les nouveaux codes des obligations, de procédure civile ou du commerce... Une quête pour une nouvelle constitution basée sur l'initiative de la société civile... Pourtant, il est aussi fondamentalement vrai que nous avons, tout de même, témoigné d'un système global de justice dans ses aspects méconnaissant le lien fragile entre l'individu et le pouvoir. Nous avons connu le poids de certains mots; la détention, l'ordre public, les tribunaux spéciaux, les libertés et les restrictions, les prisons, et tant d'autres...'

Cette fois, à l'est, rien de nouveau ; et ça sera bientôt le centenaire du livre d'Erich Maria Remarque ...



Dr. Hüseyin Latif

Directeur
de la publication

Les rois aussi tombent amoureux !

La notion de « vie privée » est très souvent discutée ces dernières années. Il est certes très préjudiciable que les médias déchiffrent la vie privée d'un citoyen normal.

Des avis contradictoires hypocrites surgissent lorsque le sujet devient problématique. Nous parlons de la « communication » lorsque les écrivains, les artistes, les politiciens et les hommes d'affaires recourent aux médias en dévoilant artificiellement une partie de leur vie privée pour gagner en popularité devant le public. En revanche, lorsque les médias font part aux lecteurs des informations indésirées ou non autorisées par ces mêmes personnes, on parle alors d'atteinte à la vie privée ! En effet, pour les informations les concernant dans les médias, ces personnalités ne tolèrent que celles qui leur sont favorables et tendent alors

par tous les moyens d'empêcher celles susceptibles de nuire à leur image. Et pour y parvenir, ils usent de méthodes illégales au mépris des lois (ou en les contournant).

Le secret bien gardé de l'existence d'un enfant hors mariage du président François Mitterrand, Mazarine Pinget née en 1974, en est l'exemple le plus flagrant en France. Ainsi de très nombreux journalistes et avocats ont été mis sur écoute par un service spécial installé dans les sous-sols du Palais de l'Élysée.

A cette époque, en plus de sa fille cachée, le Président Mitterrand recevait régulièrement différentes femmes à l'Élysée. Ces informations connues des journalistes et de l'entourage du Palais présidentiel restaient évidemment cachées aux Français qui avaient voté pour lui.

Et ces dernières semaines nous vivons la polémique autour des photos publiées par un magazine *people* dans les-

quelles le président François Hollande apporte à sa maîtresse des croissants pour le petit déjeuner.

Tout d'abord, il est utile de préciser ici que chacun est libre de vivre avec qui il veut, dès lors que les deux conjoints consentent librement à être ensemble, cela ne regarde personne d'autre.

Revenons de nouveau à la vie privée. La vie privée d'un écrivain, d'un homme d'affaires et d'un politicien, autrement dit d'une personne publique se limite à sa maison ou derrière les portes du lieu où elle vit. Le fait alors de photographier les faits et gestes de ces personnes dans les lieux publics ne constitue nullement une violation de leur vie privée, du moment qu'il n'y a pas de gêne occasionnée directement par ces prises de vues ou enregistrements. En revanche, toute pression, violence, voire agression à l'encontre des journalistes lors de ces prises de vue doit être considérée comme une entrave à leur travail et passible de sanctions.

Ne faut-il pas informer l'opinion publique par la publication des photos de ces personnes, outre celles qu'elles consentent à montrer pour gagner en popularité et prestige, dévoilant volontiers certains aspects de leur vie privée ?

De nouveau, je tiens à préciser clairement un point.

A mon avis, le président de la République, François Hollande, doit pouvoir se rendre un dimanche, avec des croissants, pour le petit-déjeuner chez la femme qu'il aime et qui lui plaît et dont il est tombé amoureux. Par ailleurs, agissant de la sorte, il montre qu'il n'est pas tant différent de nous, ce que j'apprécie particulièrement.

Soulignons également que dans des sociétés évoluées comme la France, ce genre de relations n'est pas si étrange et n'influe certainement pas sur les votes du peuple. Ce qui est d'ailleurs juste.

Et enfin, un autre point que nous ne devons pas oublier : « les rois aussi peuvent tomber amoureux. »

Au cœur des archives d'une famille ottomane

SALT Galata nous propose une immersion totale au sein d'une famille ottomane qui a traversé les grandes transformations du XX^{ème} siècle, en nous présentant des archives datant de 1900 à 1940 et qui rassemblent trois générations.

Mehmet Said Bey a vécu les dernières années de l'Empire ottoman et les premières années de la République turque. Minutieux, il conservait dans des agendas des notes sur sa vie quotidienne. Un récit peu empreint de sentiment, mais qui documente de manière exceptionnelle ce qu'était la vie d'un « bourgeois stambouliote », selon les termes des historiens français François Georgeron et Paul Dumont. Francophone, Said Bey fut l'un des premiers diplômés de l'École Impériale, aujourd'hui renommée lycée Galatasaray.

Il prit un soin particulier à faire étudier le français à ses enfants, et son arrière-petite-fille Hatice Gonnet Bağana, qui a mis à disposition les archives présentées, continue elle-même cette tradition francophone familiale. Cela donne naissance à une exposition trilingue : turc, anglais et français, et contribue à nous faire comprendre la place qu'occupait le français dans cette famille.

L'exposition est soigneusement scénographiée. La volonté de SALT fut que le public puisse se représenter au mieux ce qu'était la vie de Said Bey. Ainsi, la plupart de nos sens sont mis à contribution : la vue, l'ouïe, le toucher et l'odorat. En entrant dans la salle d'exposition, un parfum de lavande nous interpelle et

nous accompagne tout au long de notre visite. Pourquoi cette odeur ? Parce que Said Bey utilisait cette fragrance. La musique qu'il écoutait, les albums photos que sa famille et lui-même consultaient, les lettres qu'il écrivait sont à notre disposition, et nous apprenons à connaître un personnage factuel dans ses carnets, mais très tendre dans ses correspondances.

Le projet a été conceptualisé par Ece Zerman en se basant sur son mémoire de Master. Au-delà de la pure documentation, l'exposition questionne ainsi la place des archives dans la société, mais aussi et surtout ce qu'est une archive. Certains des carnets ou objets de Said Bey sont aujourd'hui dans un état plutôt miteux, mais ont tout de même été conservés et exposés. Une des

idées défendues est que l'histoire d'une vie s'apparente à une archive, composée d'événements déconnectés les uns des autres, de sommes d'informations. Ces archives permettent également de comprendre comment la famille se percevait elle-même au sein de la société et comment elle construisait sa propre identité. Cette exposition ne porte alors pas seulement sur une famille, mais sur l'historiographie et les archives elles-mêmes. Laissant une grande part à la réflexion du visiteur, celui-ci ressortira à coup sûr de cette visite dans le temps avec divers sentiments, que ce soit l'envie de se remettre à écrire des carnets ou celle de retrouver ceux de ses aînés.

* Amandine Canistro



La Belgique nomme cinq nouveaux conseillers économiques turcs



Le 13 janvier dernier, le Consulat de Belgique a organisé une réception pour la nomination officielle de cinq nouveaux conseillers économiques pour la Turquie. M. Bülent Akarcalı (ancien ministre, consultant), M. Ünal Aysal (homme d'affaires et président du club de football Galatasaray), Mme Pınar Eczacıbaşı (femme d'affaires, consultante financière), M. Aykut Eken (entrepreneur et diplomate) et M. Murat Yalçıntaş (homme d'affaires, ancien président de la Chambre de commerce d'Istanbul) ont donc été désignés comme les nouveaux représentants des relations économiques belgo-turques, et s'ajoutent à la quelque centaine de conseillers économiques que la Belgique compte à travers le monde.

Ceux-ci, pour qui leur titre n'est pas qu'honorifique, auront pour mission d'entretenir les liens commerciaux entre la Belgique et la Turquie : création de nouveaux partenariats, aide à l'implantation d'entreprises, conseils aux entrepreneurs turcs... L'ambassadeur belge Marc Trenteseau explique : « Ce sont toutes des personnalités qui connaissent bien la vie économique en Turquie et en Belgique. Au fond, ce que l'on attend des conseillers en diplomatie économique, c'est que l'on puisse leur demander des conseils, faire appel à eux pour éclaircir des situations, mieux comprendre comment peuvent se dérouler des activités de type économique en Turquie. Ils peuvent également aider des entrepreneurs turcs qui souhaiteraient s'installer ou investir en Belgique. C'est donc un rôle de guide, que l'on peut interroger sur des questions relatives aux relations économiques entre les deux pays ». M. Mulat Yalçıntaş, quant à lui, ajoute : « Ce titre me confère une responsabilité plus importante dans la collaboration entre la Belgique et la Turquie, essentiellement en ce qui concerne l'amélioration de leurs relations économiques et politiques. »

* Agata Wacinska

Restaurant et Hôtel, en plein cœur
de la vieille ville d'Istanbul.

www.armadahotel.com.tr
0212 455 4 455



Chasseurs de têtes en Turquie : comment « chassent-ils » et comment être « chassé » ?



Les chasseurs de têtes, ce sont ces hommes et femmes dont le travail est de repérer, pour le compte d'une entreprise cliente, LE candidat idéal à un poste à pourvoir au sein de la dite entreprise. Une tâche pas simple et qui demande beaucoup de temps et de patience. Un emploi qui, aussi, amène quelques interrogations : comment ces chasseurs de têtes procèdent-ils pour parvenir à trouver le candidat idéal ? Quels sont les outils qu'ils utilisent ? Comment peut-on être nous-mêmes « chassés » ?

Avant toute chose, il faut savoir qu'il existe trois types de compagnies dans le domaine : il y a les cabinets de recrutement qui sont spécialisés dans les postes à hautes responsabilités (*Executive Search Companies*), ceux qui au contraire s'occupent des postes à pourvoir temporairement ou à faibles responsabilités (*Staffing Companies*), et ceux qui jouent sur les deux tableaux, en adoptant une structure composée des deux divisions. Toutes sortes de profils sont donc susceptibles d'intéresser un jour un chasseur de têtes. Pourquoi pas le vôtre ?

Une nouvelle profession

En Turquie, la profession est relativement nouvelle. Arrivée en 1994 sur le marché turc, Adecco est la première compagnie du genre à être venue s'installer dans le pays. A cette époque, il n'y avait aucune loi qui permettait aux cabinets de recrutement de travailler et de fonctionner efficacement. C'est en 2006 qu'un cadre légal a été établi, et depuis, un nombre non négligeable de compagnies, nationales ou internationales, se sont installées. A titre d'exemples, la compagnie américaine *Heidrick & Struggles* est apparue en Turquie en 2001, *Randstad*, compagnie hollandaise, a ouvert sa branche turque en 2006 et *Michael Page*, compagnie d'origine britannique, en 2008. C'est donc encore un secteur peu connu en Turquie, et un des aspects du travail d'un chasseur de têtes turc consiste ainsi, dans un premier temps, à chercher des clients. C'est ce que nous explique Cihan Ak, « chasseur de têtes » pour *Randstad* : « En tant que consultant, il faut être multifonction. Nous avons deux missions différentes : la vente et le conseil. En tant que vendeur, la première chose qu'il faut que je fasse est de trouver des compagnies dans le secteur dont je m'occupe (Vente et marketing, ndlr) qui recherchent un candidat et qui auraient potentiellement besoin de nos services. Il y a bien quelques compagnies qui viennent vers nous, mais la plupart du

temps nous devons les trouver nous-mêmes, en raison de la nouveauté du métier en Turquie. La sous-traitance des Ressources Humaines est une nouvelle idée dans le pays ».

Une fois le contrat décroché entre le cabinet de recrutement et son client, commence la mise en forme de l'offre d'emploi, définie par une longue discussion entre les deux parties, afin que le cabinet puisse comprendre toutes les exigences de son client. L'offre est bien publiée sur internet, mais c'est rarement par ce biais que le cabinet trouve son candidat idéal. « En staffing, il est facile de trouver le candidat idéal parmi les candidatures reçues, mais pour les postes à hautes responsabilités, c'est rarement le cas. En fait, la publication de l'offre sur internet nous donne plus une idée des profils actifs dans le secteur ». C'est alors que la véritable « chasse » commence. Car la plupart du temps, le recrutement d'un candidat potentiel se fait dans les compagnies concurrentes et il faut donc beaucoup de persuasion au cabinet de recrutement pour parvenir à « attirer » un employé dans ses filets. « Nous essayons de nous procurer le profil des employés travaillant pour les compagnies concurrentes et d'avoir leurs coordonnées, et ce sans que ces compagnies ne le sachent, nous explique Cihan Ak. Nous pouvons alors créer des faux noms, profils... et prétendre par exemple que nous les appelons d'un fleuriste et que nous souhaitons envoyer des fleurs à leur directeur ! Mais aujourd'hui, nous utilisons rarement ce genre de méthode parce que la plupart des travailleurs actifs ont un profil LinkedIn et leurs informations sont facilement accessibles ».

L'art de la négociation tout en préservant la confidentialité

Il faut convaincre le candidat, qui n'en est pas réellement un puisqu'il n'a pas postulé, que cette offre est une opportunité pour lui. La position est le plus souvent confidentielle, et ce pour des raisons de compétitivité. « Nous organisons les entretiens avec les candidats présélectionnés, nous précise Nesligül Dinlemez, « chasseur de têtes chez *Heidrick & Struggles*, qui en général ont lieu au sein même de nos bureaux pour des raisons de confidentialité ». De rapports détaillés en short list, le candidat final est enfin sélectionné et une nouvelle étape commence, pas des moins périlleuses : celle de la négociation du contrat. « J'appelle cette partie de mon travail la « diplomatie de la navette », parce que nous essayons de convaincre les

deux parties, souligne Cihan. Nous proposons l'offre au candidat, notons ses remarques, les transférons à la compagnie, qui nous fait part d'autres remarques... ». Et lorsque le client est étranger, d'autres paramètres sont à prendre en compte : « Lorsque le client est de l'étranger et le candidat de Turquie, nous devons alors travailler sur la différence culturelle. Le candidat turc peut avoir une habitude de négociation, mais dans un autre pays, comme par exemple les Pays-Bas, cette aptitude est limitée. Habitué à négocier, le candidat turc peut proposer un niveau de salaire qui peut choquer la compagnie étrangère. Il faut donc dans ce cas tenter d'expliquer la culture turque à la compagnie, et vice versa pour le client ». Après une procédure de négociation plus ou moins longue, le candidat est recruté, et le contrat rempli.

Je veux être chassé !

Mais alors, comment faire pour figurer dans les petits papiers des chasseurs de têtes ? Comment mettre toutes les chances de notre côté pour avoir la possibilité de nous faire « débaucher » pour un poste plus attirant ou tout simplement nous faire embaucher pour le poste auquel nous rêvons ? Nous avons demandé quelques tuyaux à nos chasseurs... « Il faut déjà un bon CV, Nous confie Nesligül. Et ce notamment sur LinkedIn, qui est un premier contact pour les chasseurs de têtes en Turquie. Ce qui m'attire dans un profil LinkedIn, c'est d'avoir au moins quelques informations sur les spécialisations du candidat, sur ses responsabilités, sur les projets sur lesquels il travaille. Sur le CV version papier, c'est autre chose. Il doit être bien écrit et bien organisé, pour qu'il soit lisible et rapide à parcourir. Pour les recrutements dans les postes à moyenne responsabilité, une page de CV est suffisante. Le plus important pour ce genre de CV ce n'est pas tant la quantité d'informations. L'évocation des grands projets réalisés suffit, mais il faut surtout qu'il soit bien organisé visuellement. Pour un poste à haute responsabilité, c'est différent : il nous faut tous les détails, ce qui signifie au moins trois pages. Le candidat doit dans ce cas-là nous parler du budget dont il était responsable dans les différents postes qu'il a occupés auparavant, nous indiquer s'il était responsable d'équipe, sa position dans la hiérarchie de l'entreprise ou encore quelles ont été ses responsabilités et ses réalisations dans chacun de ses postes. C'est très important d'avoir tous ces détails pour nous puisque nous allons ensuite l'enregistrer dans notre base de données, et même s'il ne correspond pas au projet en cours, il pourra éventuellement correspondre à un futur projet. Lorsque nous avons un client, nous réalisons une première recherche de candidats dans cette base de données ».

Un bon CV est donc sans surprise un atout majeur, mais en entretien aussi, il faut savoir faire la différence. « Vous avez besoin d'aimer ce que vous faites, d'être passionné, ajoute Cihan. Expliquer ce que vous faites avec les yeux brillants est très important, mais aussi l'expliquer simplement, parce que cela montre que vous connaissez bien votre sujet. Il faut vendre ce que vous faites. C'est important dans un entretien de citer des exemples de projets réalisés, et de faire prendre part à votre expérience la personne qui est en face de vous. Comment faire refléter cette excitation dans le CV ? Cela se voit dans le ton utilisé dans la description de votre travail. Elle doit être réaliste ».

Enfin, un dernier conseil : soyez présents sur le net et maîtrisez votre identité numérique ! Les outils les plus utilisés par nos chasseurs de têtes turcs sur le web sont *kariyer.net*, *secretcv.com*, *LinkedIn*... Avec, bien sûr, cette fameuse base de données propre à chaque cabinet qui, si vous en faites partie, vous offrira à coup sûr très prochainement un poste proche de celui de vos rêves.

Cihan Ak

Cihan Ak a eu un parcours académique très varié. Etudiant en philosophie à l'Université de Boğaziçi, puis en sciences politiques et relations internationales, il a continué par un master en négociation et médiation après différents stages sur la diplomatie. C'est après un stage à *Clingendael* (Institut des relations internationales des Pays Bas) qu'il a découvert les formations en négociation. De retour en Turquie, il commence à travailler dans la formation en entreprise, et souhaite alors davantage s'engager dans la négociation, mais



cette fois-ci du côté du négociateur. Il découvre alors ces compagnies de chasseurs de têtes, et devient consultant pour *Randstad*. Ce qui l'a vraiment attiré dans ce métier, c'est bien cette combinaison de plusieurs domaines académiques, correspondant parfaitement à son profil.

Nesligül Dinlemez

Ancienne élève du lycée francophone de Saint-Joseph, Nesligül Dinlemez part étudier en France pendant près de 10 ans. Diplômée d'une Licence puis d'un Master en Psychologie du Travail, elle décroche un premier emploi à *HP (Hewlett-Packard)* en tant que *Junior HR Generalist*. C'est avec ce poste qu'elle a connu toutes les fonctions des Ressources Humaines (RH). De retour en Turquie, elle réalise que le milieu des RH en entreprise n'est pas très développé et se tourne alors vers les postes de consultant. Après avoir travaillé en tant qu'associée pour la compagnie *Heidrick & Struggles*, une des compagnies de recrutement les plus importantes dans le secteur, elle s'est désormais mise à son compte et exerce en tant que psychologue.



La Turquie se lance dans la production d'électricité d'origine nucléaire : le point sur l'avenir et les enjeux du nucléaire civil

Alors que la Turquie est sur le point de construire ses deux premières centrales nucléaires sur son territoire, Aujourd'hui la Turquie s'est intéressé à l'expertise turque en la matière, et ce au regard de l'industrie du nucléaire dans le monde. Japon, Russie, France... Les puissances nucléaires mondiales ont été soigneusement étudiées par nos journalistes pour y voir un peu plus clair dans un domaine qui rassemble de nombreux enjeux. Concernant la Turquie elle-même, les avis sur le choix de l'emplacement des centrales nucléaires divergent. Pour en savoir plus nous avons interrogé un spécialiste du nucléaire et un professeur de géologie.

L'énergie nucléaire en Turquie : entre promesses et inquiétudes

La construction prochaine des deux premières centrales nucléaires turques soulève des interrogations. Alors que la première, à Akkuyu, sera prise en charge par le monopole russe Rosatom, la seconde, à Sinop, sera construite par un consortium franco-japonais, incluant Areva et Mitsubishi. Deux contrats d'une valeur de 20 milliards de dollars chacun, qui permettront à la Turquie d'accroître son autonomie énergétique. A la vue de son territoire sujet à une activité sismique importante et face à la spécificité du sol turc, le choix du lieu d'implantation de ces nouvelles centrales se doit d'être réfléchi stratégiquement. Rencontre avec Dr. Celâl Şengör, professeur à l'Université Technique d'Istanbul et grand spécialiste en géologie, pour en savoir plus.

Les risques sismiques

Alors que le souvenir de Fukushima plane toujours, la sûreté des prochaines centrales nucléaires turques laisse certains spécialistes songeurs. L'intense activité sismique de la Turquie, et en particulier celle de la faille nord-anatolienne qui a provoqué ces dernières décennies plusieurs tremblements de terre dévastateurs, notamment celui de 1999 qui a fait plus de 17 000 victimes, inquiète les géologues et les organisations écologistes.



Ainsi les avis divergent sur le choix nucléaire de la Turquie, pour le Prof. Dr. Celâl Şengör, « d'après l'étude des mouvements géologiques qui ont eu lieu depuis dix millions d'années, nous pouvons observer qu'il existe en Turquie 4 zones présentant d'important risques sismiques : une zone côtière dans la partie Nord du pays, une autre région dite

« Egéenne » qui se trouve à l'Ouest, une autre encore qui est le plateau Est-Anatolien et, enfin, une partie Sud qui longe la Crète vers l'est de l'Île de Rhodes et Antioche. C'est dans cette zone que se trouvera la première centrale nucléaire, à Akkuyu. Elle se situe à l'intersection de 3 bordures de plaques, ce qui crée une déformation compliquée. C'est clairement un bassin encore actif sismiquement. Pour ce qui est de la deuxième centrale, à Sinop, celle-ci se situe dans la partie Nord du pays, sur les bords de la Mer Noire. Elle est limitée au Sud par la faille Nord-Anatolienne, elle aussi active et capable de provoquer un séisme de magnitude 8. » En plus de cela, il existe des branches de cette faille, qui se dirigent vers la région côtière. Le Prof. Şengör explique : « Elles sont normalement peu actives, mais ont quand même le potentiel de produire des séismes jusqu'à une magnitude 6, 6.5, peut-être même 7. »

(lire la suite page 8)

L'ascension de l'industrie nucléaire russe passe par la Turquie

La Russie, qui s'est longtemps contentée d'exploiter ses ressources gazières et pétrolifères, développe intensivement depuis quelques années sa filière nucléaire. Le projet de construction de la centrale russe d'Akkuyu témoigne de cette montée en puissance mondiale.

Si la Fédération de Russie est fameuse pour son arsenal nucléaire colossal, elle tend à devenir également un acteur majeur de l'industrie nucléaire civile. Depuis la fin de la Guerre froide, l'économie russe s'est largement fondée sur l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles dont regorge le vaste territoire sibérien. Aujourd'hui encore, l'énergie nucléaire ne représente qu'une part mineure de l'énergie produite en Russie (3,5% en 2011) par rapport au pétrole (39%) et au gaz naturel (42%). En outre, les deux tiers des exportations russes concernent le pétrole et le gaz. Pour autant, la Russie occupe déjà une place importante dans le secteur de la production d'énergie nucléaire et dans la construction de réacteurs de par le monde. Forte de 33 réacteurs de production, la Fédération russe se place au quatrième rang mondial des Etats producteurs d'énergie nucléaire. Ses entreprises sont à l'origine de la construction de 15% environ du parc mondial de réacteurs nucléaires existant, contre 26% pour le leader mondial Areva (français).



Cette importance du nucléaire dans la production d'énergie russe est appelée à croître. La crise de 2008 et la chute du cours des matières premières qu'elle a provoqué ont amené la Russie à reconsidérer sa politique énergétique auparavant focalisée sur les énergies fossiles. Avant de regagner le poste de président en 2012, Vladimir Poutine a promis de soutenir la diversification de l'économie russe – et en particulier de développer le secteur du nucléaire civil. Alors Premier ministre,

il avait annoncé, à l'occasion de l'inauguration d'un réacteur nucléaire à Volgodonsk le 18 mars 2010, la construction en Russie de vingt-sept nouveaux réacteurs d'ici 2020. La catastrophe de Fukushima, qui a encouragé l'Allemagne d'Angela Merkel à fermer progressivement ses réacteurs, n'a aucunement affecté l'ambition nucléaire de la Russie de Poutine. Le directeur exécutif de Rosatom, l'agence fédérale de l'énergie atomique, avait déclaré au lendemain du désastre : « L'accident n'a pas entamé notre confiance dans le développement de l'industrie nucléaire. Quoiqu'il en soit, il n'existe pas d'alternative ».

(lire la suite page 10)

L'atome français a le vent en poupe



La filière française de l'atome civil est aujourd'hui l'une des plus développées au monde. L'aventure nucléaire commence avec la centrale de Chinon, première centrale nucléaire en France construite en 1957 et inaugurée en

1964. Mais c'est suite aux chocs pétroliers des années 1970 que la France décide en 1974 de lancer un important programme nucléaire. Face aux fluctuations du coût du pétrole, il fallait qu'elle trouve elle-même le moyen de subvenir à ses besoins énergétiques. En 2012, selon les données de l'INSEE, cette indépendance énergétique est acquise à prêt de 53 %, mais, plus de quarante ans après l'entrée de la France dans le nucléaire, plusieurs interrogations pèsent sur la stratégie à adopter face à son parc vieillissant.

(lire la suite page 8)

Au Japon, difficile de renoncer au rêve nucléaire



Un Japon toujours en convalescence

Plus de deux ans et demi après la catastrophe, le Japon panse encore ses plaies. Que ce soit sur le plan environnemental, pour le traitement des multiples fuites radioactives sur le site de Fukushima, ou dans les mentalités du peuple japonais, le souvenir du 11 mars 2011 reste bien vivace.

(lire la suite page 9)

L'atome français a le vent en poupe

(Suite de la page 7)

Alors que certains s'interrogent sur la nécessité de fermer ou bien prolonger la durée de vie des centrales, d'autres défendent déjà la mise en place de réacteurs de « troisième génération », en France comme à l'étranger.

L'atome civil français : quelle capacité ?

Le parc nucléaire français est essentiellement constitué de REP : des réacteurs à eau pressurisée. Il s'agit de la filière de réacteurs nucléaires la plus répandue dans le monde. On parle ici de réacteurs de « seconde génération » car ceux-ci remplacent ceux de première génération construits avant les années 1970. Ils sont au nombre de 58, répartis sur 19 sites à travers l'Hexagone ; le tout représentant une puissance installée de quelque 63 200 mégawatts. Un parc donc particulièrement étendu, mais aussi relativement jeune. En effet, ses centrales ont en moyenne une vingtaine d'années d'existence sur les quarante ans de durée de vie aujourd'hui autorisés pour la majorité d'entre elles. En comparaison, leurs homologues américains et britanniques ont pour la plupart dépassé la trentaine.

Ainsi, ces installations représentent au total 78% de la production d'électricité nationale, plaçant la France au premier rang pour la part du nucléaire dans la production d'électricité. Mais toute cette production n'est pas uniquement destinée au territoire français, bien au contraire. Seulement 17% de cette électricité y est consommée, le reste est vendu à l'étranger. Évaluée à environ 28,4 euros par mégawatt/heure TTC, l'électricité française est l'une des plus compétitives d'Europe ; un « avantage compétitif » à exporter selon Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif.

Viellissement du parc : vers le naufrage ?

Un peu plus de quarante ans après ses premiers pas, on peut dire que l'industrie nucléaire française est parvenue à maturité. D'ici 2018, les premières de

ses centrales deuxième génération atteindront la limite de durée de vie fixée par les autorités de sûreté nucléaire. Mais parallèlement, la demande en électricité ne cesse de croître. Du point de vue des industriels, plusieurs pistes ont été envisagées afin de maintenir un niveau de production élevé. Au-delà de tentatives d'augmentation de rentabilité grâce à une utilisation plus efficace du combustible, certains envisagent de prolonger la durée de vie des réacteurs.



Foto : La centrale de Chinon

Prévues au départ pour fonctionner pendant 25, 30 ou 40 ans, les demandes d'autorisation de prolongement de durée de vie se sont multipliées auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) au vu de l'apparent bon vieillissement des centrales. C'est pour ce faire qu'Henri Proglio, à la tête d'EDF, a mis en place son « plan de grand carénage » destiné à moderniser le parc - les licences d'exploitation étant accordées sur des critères de sécurité - en espérant voir accorder à ses centrales dix années d'activité supplémentaires. Un souhait qui ne semble pourtant pas être dans l'air du temps puisqu'à contre-courant de l'objectif présidentiel de réduction de 75 à 50 % de la part du nucléaire dans l'électricité d'ici 2025, 41ème des « 60 engagements pour la France » du candidat Hollande. Comme le signalait en décem-

bre l'ancienne PDG d'Areva, Anne Lauvergeon, dans un entretien sur *France Inter*, cela signifierait fermer une centrale tous les six mois. Une déclaration qui laisse dubitatif quant à la faisabilité du projet de l'Élysée, au niveau technique tout d'abord, mais aussi social et enfin financier, puisque l'État est l'un des actionnaires principaux d'EDF. Un rêve loin d'être à portée de main, d'autant plus si dans le même temps on cherche à prolonger l'activité de centrales déjà existantes...

EPR : le réacteur du futur ?

L'autre chemin que s'appête à prendre l'industrie nucléaire française est celui du projet de réacteur pressurisé européen - ou EPR pour *European Pressurized Reactor*. En remplaçant le parc de réacteurs REP actuel par ces réacteurs « révolutionnaires » de troisième génération, la rentabilité et surtout la sécurité des installations devraient être renforcées. Ainsi, alors que le gouvernement prévoit la fermeture de la centrale de Fessenheim d'ici fin 2016, le site de Flamanville devrait voir entrer en fonction la même année le premier réacteur EPR sur le territoire français, malgré quatre années de retard. La Chine elle, dans les délais, dispose déjà de deux EPR en construction à Taishan que le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a pu visiter

lors de son dernier séjour dans l'« Empire du Milieu ».

Et cette technologie, la France prévoit aussi de l'exporter. Signes de temps plus favorables après l'échec cuisant d'Areva à Abu Dhabi en 2009, différents contrats d'une valeur de plus de 30 milliards d'euros ont été signés avec l'étranger. C'est tout d'abord avec la Turquie, en mai dernier, que le vent a tourné pour la filière nucléaire tricolore. Le tout dernier réacteur d'Areva, Atmea, considéré comme une alternative moins chère de l'EPR, a été choisi par le japonais *Mitsubishi Heavy Industry* pour la construction d'une centrale nucléaire à Sinop, ville du nord du pays. *GDF Suez* devrait en assurer l'exploitation. Un contrat qui n'était pas gagné d'avance puisque le réacteur français ne faisait pas partie des favoris au départ, mais la catastrophe de Fukushima a fait pencher la balance en sa faveur puisque celui-ci est le seul à être pour l'instant certifié contre les risques sismiques. Quatre réacteurs, au prix chacun de 4 milliards d'euros, devraient donc, si les négociations aboutissent, entrer en construction prochainement dans cette ville de la Mer Noire. Lors de sa visite diplomatique à Ankara et Istanbul, en octobre dernier, Arnaud Montebourg, accompagné de représentants d'Areva et de *GDF Suez*, en avait d'ailleurs profité pour s'entretenir à ce sujet avec le vice-premier ministre, ainsi que les ministres de l'Économie et de l'Énergie. Et comme depuis 2007 la France n'avait signé aucun contrat avec l'étranger, il était temps de rattraper le temps perdu. C'est ainsi qu'en octobre dernier la construction de deux réacteurs EPR a été décidée au Royaume-Uni, à Hinkley Point ; contrat qui représente le plus gros investissement du pays depuis la Seconde Guerre mondiale. Puis, en novembre, c'était au tour du Brésil de faire appel à *Areva* pour achever la construction du troisième réacteur de la centrale d'Angra, au sud de Rio de Janeiro.

* Justine Babin

L'énergie nucléaire en Turquie : entre promesses et inquiétudes



(Suite de la page 7)

Un de mes doctorants a réalisé une carte extrêmement détaillée de cette zone spécifique de Sinop. Il a trouvé des failles qui ont bougé pendant ces dix derniers millions d'années, voire même peut-être les derniers 100 000 ans... Donc, géologiquement, ce sont des failles actives, et il y a là un problème, un risque de tremblement de terre. »

Quel avenir pour le nucléaire turc ?

Faut-il pour autant abandonner toute idée d'énergie nucléaire en Turquie,

en raison de sa structure géologique particulière, relativement peu stable et sujette à des dangers sismiques? Le Prof. Şengör continue : « Je ne suis pas contre le nucléaire. Je pense d'ailleurs que c'est la meilleure alternative, actuellement, à l'énergie hydrocarbure. Mais il existe en Turquie des zones qui présentent beaucoup moins de risques pour ce genre de projets : dans le centre du pays, par exemple. »

Par ailleurs, le réseau Sortir du Nucléaire dans un communiqué de presse datant du 2 mai 2013 déclarait :

« Après avoir vendu le combustible MOX qui a fondu dans le réacteur n°3 de Fukushima et fortement contribué à la contamination au plutonium du Japon, l'entreprise française souhaite-t-elle être complice d'un nouveau désastre si un fort séisme survient en Turquie ? »

Le gouvernement, lui, continue d'affirmer que toutes les mesures de sécurité relatives à un éventuel tremblement de terre sont étudiées et seront mises en œuvre.

* Agata Wacinska

Au Japon, difficile de renoncer au rêve nucléaire

(Suite de la page 7)

Parmi les derniers scandales on peut évoquer les récentes fuites d'eau radioactive, en novembre, sur le site de la centrale de Fukushima Daiichi. Afin de refroidir les réacteurs, de l'eau y est injectée en permanence.

Cette eau contaminée est ensuite stockée dans des réservoirs disposés sur le site. Mais certains d'entre eux, montés à la hâte peu de temps après la catastrophe et peu fiables, sont fissurés et connaissent parfois des fuites. Ce fut aussi le cas en août dernier lorsque 300 tonnes d'eau radioactive s'étaient écoulées.

Mais ce n'est pas le seul scandale qui accable TEPCO, la compagnie gérante de la centrale accidentée. Le nombre de cancers induits par inhalation de substances radioactives ayant affecté la glande thyroïdienne chez les ouvriers du site, présents dans les premiers temps suivant le tsunami, est en constante augmentation. De plus, selon certaines révélations, leur chiffre officiel est largement sous-estimé.

Les mentalités, elles aussi, restent profondément marquées par la tragédie. Pour les Japonais, de nombreuses interrogations demeurent sur cette crise nucléaire et notamment se maintient une suspicion omniprésente à l'égard du gouvernement qui sous-évaluerait ses conséquences. À chaque nouveau caprice du climat, ces incertitudes pèsent sur le quotidien des habitants de Tokyo. Plus au nord, à Fukushima, on s'efforce de regarder vers l'avenir. Il est temps de passer aux énergies renouvelables. En novembre a été inaugurée une éolienne flottante au large de ses côtes, symbole de la reconstruction « post-tsunami ». Si le projet était mené à son terme, il pourrait d'ici 2016 produire quelques 12 000 kilowatts d'électricité.

Le programme nucléaire renaît de ses cendres

En novembre dernier, le pays d'accueil du protocole de Kyoto, porte-étendard de la lutte contre le réchauffement climatique, a dû renoncer à ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre. Alors que le traité prévoyait une diminution des émissions de 25% entre 1990 et 2020, l'objectif sera limité à seulement 3,8% d'ici 2020 par rapport aux niveaux de 2005. Car ce rôle moteur que le Japon jouait volontiers, c'était avant tout grâce au nucléaire qu'il pensait pouvoir l'assumer. Au forum de Davos en 2008, le pays affirmait vouloir passer à 50% d'électricité produite par le nucléaire, contre 30% avant l'accident de la centrale. Aujourd'hui, alors que celui-ci a dû mettre la plupart de ses centrales nucléaires hors-service, ce souhait n'a plus rien de réaliste.

En effet, comme l'a fait l'Allemagne, il a fallu importer d'énormes quantités de gaz, pétrole et charbon pour faire tourner à nouveau les centrales thermiques nippones et compenser cette perte en énergie. La facture annuelle de toutes ces importations a augmenté de plus de 36 milliards de dollars par an. Il a même été envisagé de réactiver certains réacteurs thermiques en



Le Premier ministre japonais s'est rendu à plusieurs reprises en Turquie, où a été signé un contrat pour la construction de quatre réacteurs à Sinop. C'est le consortium franco-japonais formé par Areva et Mitsubishi Heavy Industries qui a été choisi pour la nouvelle centrale, qui sera en théorie protégée du risque sismique.

2014. À l'échelle mondiale, entre 2010 et 2012, cela se traduit par une baisse de 7% de l'utilisation du nucléaire, contre une hausse de 4,5% pour le charbon, énergie considérée comme la plus polluante au monde. D'autre part, cette cinquantaine de réacteurs de l'archipel forcés à l'arrêt n'est pas sans poser de problèmes aux entreprises nippones. Ce sont elles qui paient le prix fort du déficit commercial généré par ces achats de combustibles, parallèlement à la hausse du coût de l'électricité. Encore plus inquiétant, les deux secteurs les plus touchés ont été l'automobile et l'électronique, fers de lance traditionnels des exportations japonaises.

Mais cette politique du « zéro nucléaire » mise en place par le précédent gouvernement japonais de centre-gauche est sur le point d'être chamboulée. Alors que l'ex-Premier ministre Junichiro Koizumi, auparavant pro-nucléaire, exhorte son successeur Shinzo Abe à renoncer complètement à l'atome, celui-ci s'évertue à promouvoir cette énergie à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur des frontières japonaises. Certains éléments provenant d'un document gouvernemental sur le nouveau programme nucléaire japonais, publiés par le quotidien *Nikkei*, montre que la page du nucléaire est loin d'être tournée pour tous au pays du soleil levant. Ces documents affirment notamment que « le nucléaire est une énergie de base ». Plus propre que le charbon et plus fiable que l'éolien ou le solaire, elle reste malgré tout selon le Pre-



Junichiro Koizumi

mier ministre la pire exceptée toutes les autres – pour l'instant en tous cas, car les énergies renouvelables ne concernent aujourd'hui que 1% de l'énergie primaire mondiale. D'autre part, il n'est plus précisé à aucun moment l'impossibilité de la construction de nouveaux réacteurs. Il s'agit donc, à plus ou moins long terme, d'une volonté de l'archipel de renouer avec le nucléaire. Autrement, sans renouvellement des centrales, vu l'âge des réacteurs actuels, d'ici 2020-2030 leur nombre commencera à décliner, pour être finalement complètement nul en 2050.

En parallèle, quatorze demandes de réactivation de réacteurs ont été faites auprès de la NRA, la nouvelle autorité de sûreté japonaise, créée après Fukushima pour remplacer l'ancienne

agence qui avait été beaucoup critiquée pour sa proximité avec le Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI), pro-nucléaire. Cette agence externe, placée aujourd'hui sous la tutelle du Ministère de l'Environnement (MOE), a pour but de rénover la réglementation des activités nucléaires et de contrôler son application afin de protéger les populations et l'environnement. Au vu du renforcement de la sévérité des réglementations cependant, il n'est pas certain que ces demandes aboutissent.

Le nucléaire japonais, nouveau gage de sécurité

Ironie du sort, le Premier ministre Shinzo Abe promeut aujourd'hui la technologie nucléaire japonaise à travers le monde en avançant l'argument sécuritaire. Qui mieux que le Japon peut en effet être au courant des risques liés à l'exploitation de l'atome ? D'autre part, selon Hitoshi Ikuma, chercheur au Japan Research Institute, le nombre de centrales nucléaires dans le monde devrait augmenter ces prochaines années. Alors que le marché national de la vente de réacteurs est en berne, le pays cherche ainsi à multiplier ses contacts stratégiques avec l'étranger.

Depuis mai dernier, deux pactes, l'un avec la Turquie, l'autre avec les Émirats Arabes Unis, sont en attente de validation par la *Diet* - le parlement japonais - afin d'être finalisés. Le Premier ministre avait ainsi rendu visite au prince héritier afin d'entamer les négociations pour un transfert de technologie. De même, il s'est rendu à plusieurs reprises en Turquie, où a été signé un contrat pour la construction de quatre réacteurs à Sinop. C'est le consortium franco-japonais formé par Areva et Mitsubishi Heavy Industries qui a été choisi pour la nouvelle centrale, qui sera en théorie protégée du risque sismique.

Avec *Toshiba* et *Hitachi*, *MHI* fait partie des trois fabricants de réacteurs japonais majeurs qui ont le regard tourné vers l'extérieur. Tandis que *MHI* travaille au côté de la plus importante entreprise nucléaire française, *Toshiba* à fait l'acquisition dès 2006 du fabricant américain *Westinghouse* et *Hitachi* est allié avec *General Electric Co.*

* Justine Babin



L'ascension de l'industrie nucléaire russe passe par la Turquie

(Suite de la page 7)

Une centrale 100% russe en Anatolie

En 2008, la Turquie lance un appel d'offre pour la construction de trois centrales nucléaires sur son territoire. Seule la compagnie *Atomstroyexport*, dépendant de *Rosatom* et chargée de l'exportation d'équipements et de services nucléaires pour le compte de l'Etat russe, répond à l'appel d'offre pour la première des trois centrales nucléaires. Celle-ci, d'une puissance de 4,8 gigawatts, doit être construite à Akkuyu, dans la province de Mersin, au bord de la Méditerranée. Son coût est d'environ 20 milliards de dollars.

En mai 2010, le directeur général de *Rosatom*, Seguei Kirienko, accompagnant le président Medvedev en visite officielle à Ankara, signe un accord avec le gouvernement turc pour la réalisation de cette opération. Le contrat est soumis au Parlement turc pour la ratification quelques jours après. *Rosatom* se voit donc chargée de construire, financer, détenir et exploiter une centrale nucléaire sur le territoire de Turquie, en collaboration avec la compagnie turque *Park Teknik*. La construction de la centrale est, aujourd'hui toujours, à l'état de projet, et un centre d'information a été ouvert près d'Akkuyu.

La singularité de ce contrat tient au fait que l'Agence nucléaire d'Etat *Rosatom* est à la fois le propriétaire et l'opérateur d'une centrale nucléaire hors du territoire de Russie. Selon ce contrat, *Rosatom* assurera le fonctionnement et l'approvi-

sionnement de la centrale nucléaire en combustible pour toute sa durée de vie. L'agence russe prendra également en charge le recyclage des déchets (ceux-ci seront évacués par bateau pour être traités en Russie) et le démantèlement de la centrale. Enfin, *Rosatom* offre une formation à 300 étudiants turcs au sein de l'Université nationale de recherche nucléaire russe (MEPHI), à condition qu'ils suivent des cours de russe. Les Turcs de *Park Teknik* ne sont responsables, au final, que de la fourniture du site, de sa connexion aux réseaux électriques et de la protection physique sur le site.

Pour la Turquie, l'opportunité économique n'est pas mince : ce contrat lui permet de disposer d'une centrale nucléaire sur son territoire alors qu'elle ne possède pas encore les compétences techniques qui lui seraient nécessaires pour en créer et gérer une. Or, s'équiper de centrales nucléaires est plus qu'utile à la Turquie d'aujourd'hui : sa demande en électricité devrait augmenter de 6% par an jusqu'en 2023. Ce contrat permet également à la Turquie d'éviter de chercher des financements pour construire une centrale nucléaire - *Rosatom* s'en charge, réalisant en ce sens un immense investissement en Anatolie. La limite de ce contrat, pour la Turquie, est de ne pas jouir d'un transfert de technologie nucléaire.

En contrepartie de ces opportunités offertes par *Rosatom*, la Turquie s'engage à racheter au moins 50% de l'électricité produite par la centrale pendant 15 ans -

au prix fixe de 0,1235 dollar par kWh, prix avantageux si l'on considère qu'en 2011 le prix de l'électricité sur le marché turc variait de 3 à 11,7 centimes de dollar par kWh. Le reste de la production d'électricité pourra être commercialisé selon les lois du marché. Par ailleurs, le gouvernement turc octroie gratuitement à *Rosatom* le terrain pour la construction de la centrale.

L'Etat russe restera l'actionnaire principal pendant toute la durée de vie de la centrale. Toutefois, il sera possible pour des investisseurs étrangers de s'approprier jusqu'à 49% du capital de la centrale nucléaire.

La Turquie et la Russie liées par le nucléaire

Le contrat de la centrale de Mersin a été signé dans un contexte de bonnes relations entre la Fédération de Russie et la République turque. Des points de convergence sont apparus dans la politique étrangère des deux Etats durant la dernière décennie, à propos notamment de leurs relations cordiales avec l'Iran et de leur réserve vis-à-vis de l'intervention américaine en Irak (le gouvernement turc a refusé, en 2003, que les troupes américaines pénètrent sur son territoire pour atteindre l'Irak). De plus, les difficultés rencontrées par la Turquie à intégrer l'Union Européenne ont conduit le Premier ministre Erdoğan à menacer



de rejoindre l'Organisation de la Coopération de Shanghai - une organisation de coopération militaire et économique réunissant notamment la Chine et la Russie. Ces derniers mois, l'idylle entre la Russie et le pilier de l'OTAN qu'est la Turquie a été quelque peu assombrie par la volonté affichée d'Erdoğan d'intervenir militairement en Syrie. La Russie, en effet, est une alliée indéfectible du régime de Bachar el-Assad. Le projet nucléaire entre les deux pays n'en a toutefois pas souffert.

La construction d'une centrale nucléaire russe en Turquie n'est pas un engagement anodin en termes de confiance politique entre les deux nations. Accepter de coopérer au sujet de cette centrale nucléaire, jusqu'à son démantèlement qui devrait avoir lieu après 2080, implique une relation de confiance et de paix entre les deux pays pour de nombreuses décennies. Il sera ainsi délicat pour la Turquie, à l'avenir, de prendre le risque de provoquer l'ire de la Russie, celle-ci maîtrisant une centrale nucléaire abreuvent d'électricité une part non négligeable de son territoire.

* Thomas Eustache

Nucléaire : feu vert pour la Turquie

(Suite de la page 1)

Dans un futur proche, il est très probable que le TAEK fasse de même pour la centrale de Sinop. A cet égard, il est très important qu'il conserve son autonomie dans le moyen et long terme,

Le TAEK existe depuis 1956. Pourquoi avoir attendu plus de 50 ans avant la construction de la première centrale nucléaire à Akkuyu, dont les travaux sont censés débiter cette année?

Le TAEK est un organisme chargé de l'inspection et de la régulation, ce n'est donc pas vraiment son rôle de décider de la construction d'une centrale. Il existe d'autres utilisations de l'énergie nucléaire et des radiations dans lesquelles le TAEK est plus compétent. Pourquoi la construction d'une centrale nucléaire est-elle une affaire récente? Je ne pense pas être le mieux placé pour répondre à cette question mais, à mon avis, il s'agit d'un manque d'esprit de décision politique. La période de construction d'une centrale nucléaire prend plus de temps que la durée de vie d'un gouvernement : c'était le cas en Turquie ces dernières années.

Alors que dans le monde l'idée de la sortie du nucléaire civil gagne du terrain, certains pays comme l'Allemagne et la Suisse annonçant même la fermeture prochaine de leurs centrales, la Turquie va à contre-courant:

elle entame la construction de nouvelles centrales nucléaires. Pourquoi faire ce choix, a priori impopulaire et peu écologique?

Tout d'abord, il faut prendre en compte que chaque pays a ses propres caractéristiques et dynamiques : c'est en fonction de celles-ci qu'il faut effectuer la planification énergétique de chaque région.

Il est vrai qu'après Fukushima, l'énergie nucléaire a perdu beaucoup en popularité. Néanmoins, lorsqu'il s'agit de satisfaire les besoins électriques d'un pays à long terme, la popularité ne devrait pas être considérée comme un facteur déterminant. La sécurité, l'environnement et la fiabilité devraient être décisifs. Pour ce qui est de l'écologie, je pense que si une centrale est construite correctement, elle peut même, à long terme, s'avérer plus écologique dans le cas où elle fournit la majorité de l'énergie dans un grand pays comme le nôtre.



Dans le cas de la Turquie, deux raisons essentielles ont poussé à faire ce choix : assurer la sécurité et la diversité, ainsi que le besoin de développement. Aujourd'hui, l'électricité est produite à 45 % par le gaz naturel, mais celui-ci est importé en quasi-totalité.

Il est donc important que la Turquie puisse être capable, en réponse à la demande croissante, d'assurer au moins une partie de la production de sa propre énergie.

Le site de la première centrale nucléaire, à Akkuyu, se trouve à 25km d'une faille sismique. Pourquoi avoir fait ce choix-là? Est-il prévu que la sécurité de ces

nouvelles infrastructures soit améliorée et renforcée?

Auparavant il y avait une faille sismique à environ 80 km d'Akkuyu, qui n'a pas été active depuis bien longtemps. Les chercheurs de la *Middle East Technical University*, qui sont spécialisés dans ce domaine, affirment que le site d'Akkuyu

n'est pas une zone à haut risque sismologique. Concernant la sécurité, on peut construire une centrale nucléaire n'importe où tant que tous les calculs, la conception et la construction sont effectués en accord avec l'éventuelle magnitude d'un tremblement de terre qui pourrait advenir dans cette région. Dans le cas d'Akkuyu, toutes les mesures nécessaires seront prises. Mais je le répète, cette zone est sûre pour la construction d'une centrale nucléaire, d'un point de vue sismologique.

Comment voyez-vous l'avenir de l'énergie nucléaire en Turquie?

Je dirais que nous sommes dans une ère du nucléaire. Il ne s'agit pas seulement de produire de l'électricité nucléaire, mais de maîtriser cette technologie afin de pouvoir profiter de ses bénéfices, actuels et futurs. Il ne faut pas rater une marche dans le domaine des avancées technologiques, sous peine de rester constamment à la traîne, en comparaison avec les autres pays. Il est nécessaire que nous soyons à jour au niveau technique et que nous soyons préparés à l'ère énergétique suivante, quelle qu'elle soit. L'avenir de l'énergie nucléaire en Turquie est, je l'espère, d'être capable d'utiliser tous les bénéfices civils de la technologie nucléaire.

* Agata Wacinska

Zeynep Necipoğlu : « Avec 30% de femmes dirigeantes, la Turquie se place au 15^{ème} rang mondial »

Zeynep Necipoğlu est une femme d'affaires turque qui impose le respect. Francophone, elle devient la première femme Présidente de la Chambre de Commerce Française en Turquie (CCFT) à la fin de l'année 2011. Pour Aujourd'hui la Turquie, elle revient sur son parcours et nous parle de sa vision du monde de l'entreprise en Turquie et du rôle que les femmes y occupent.

Vous êtes Directrice générale d'Altavia et Présidente de la CCFT. Pouvez-vous nous expliquer brièvement comment vous en êtes arrivée là ?

Mon cursus scolaire a débuté à Bruxelles puis en France, pour s'achever en Turquie à l'Université Boğaziçi. Je travaille dans la communication depuis 1989. L'agence *Elan*, que j'ai créée en 1997, s'est associée en 2001 avec *Altavia Group*. Cette fusion, en pleine crise financière, m'a encouragée à diversifier les activités de mon agence en développant des services pour le secteur de la distribution. Au cours de cette même période, j'ai intégré la Chambre de Commerce Française en Turquie, d'abord comme administratrice puis comme vice-présidente. J'en suis la Présidente depuis décembre 2011.

Vous êtes la première femme présidente de la CCFT. Qu'est-ce que cela représente pour vous ? Est-ce que ça a été difficile d'obtenir un tel poste en tant que femme, d'autant plus qu'il n'y avait pas de "modèle" avant vous et que vous en êtes donc précurseur ?

Ce n'est pas tant d'avoir été la première femme Présidente de la CCFT qui a été le plus difficile, mais que je le sois devenue au moment où les relations entre la France et la Turquie se sont fortement dégradées suite à la proposition de loi pénalisant la « négation du génocide armé-

nien ». Les relations entre les deux pays ont vécu pendant cette période une des pages les plus sombres de leur histoire. Nous avons dû faire face à une situation compliquée, très consommatrice de temps et d'énergie. Notre Chambre a accueilli avec soulagement et satisfaction la décision du Conseil constitutionnel, qui nous a redonné espoir dans un avenir serein pour les relations franco-turques. Dans ce contexte difficile, le montant des échanges commerciaux entre la Turquie et la France a tout de même atteint près de 13 milliards d'euros en 2012. Je suis convaincue que les relations entre ces deux pays peuvent et vont davantage se développer.

Quels sont les atouts et les inconvénients de la direction d'une entreprise dans laquelle il existe une double culture comme c'est le cas pour la CCFT ?

Se nourrir de deux cultures différentes ne présente que des avantages. L'union fait la force comme dit l'adage. Notre objectif est aussi de renforcer les relations franco-turques et ainsi permettre aux

entreprises et à notre Chambre d'avancer sur des bases solides, de développer de nouveaux projets, de les réaliser et de les pérenniser. Nous nous y employons tous les jours. La principale difficulté se situant au niveau de nos faibles moyens financiers au regard de l'importance des enjeux.

De nos jours, de plus en plus de femmes assurent des fonctions de direction à la tête des institutions les plus importantes et les plus emblématiques, allant de la Fed au FMI. À ce niveau de responsabilité, les hommes et les femmes agissent-ils de la même manière ? Quel peut être, selon vous, le plus d'une gestion féminine à la tête de telles institutions ?

D'après les recherches globales, les entreprises avec un nombre important de travailleurs féminins ont des résultats meilleurs comparés à leurs concurrents. La raison provient du fait que les femmes utilisent principalement leurs connaissances en plus de leurs intuitions et de leurs sens de la communication, planifi-

cation, organisation sans perdre de vue la discipline. Une fois ces critères réunis cela constitue un avantage indiscutable.

Quel est le taux des femmes cadres ou travaillant dans les postes à responsabilités en Turquie ?

Selon la recherche annuelle de *Grant Thornton* sur les femmes dirigeantes, le pourcentage de femmes à la direction d'une entreprise est de 30% en Turquie. Dans les pays baltiques le taux est à 40%, et dans les pays occidentaux du G7 nous sommes à 21%. En fait ce taux n'est pas négligeable en Turquie. Avec ce chiffre nous sommes placés au 15^{ème} rang mondial.

D'après vous, les obstacles d'accès aux postes à responsabilités pour les femmes en Turquie sont-ils les mêmes que dans les pays européens ?

La participation des femmes au monde du travail est élevée dans les pays européens. D'ailleurs ces derniers encouragent les femmes à travailler avec des politiques incitatives. En comparaison, la Turquie a encore des efforts à faire en ce domaine. Le taux de femmes cadres dans le secteur public est de 7% en Turquie. Mais globalement, en Turquie, en matière d'égalité d'accès aux postes de direction pour les femmes, nous avons un niveau plutôt élevé.

* Amandine Canistro



La Turquie, nouvel Eldorado pour les expatriés ?

Depuis quelques années, le nombre d'expatriés faisant le choix de la Turquie a explosé. Un phénomène qui peut sembler naturel dans un contexte de mondialisation où la main d'œuvre est rendue mobile, mais qui par son ampleur reflète le dynamisme et l'attractivité bien particuliers de ce pays.

Selon un rapport de l'OCDE de 2013 sur les migrations internationales, ils étaient au cours de l'année 2011 quelques 220 000 étrangers à disposer d'un permis de séjour (*ikamet*). La répartition des profils se fait globalement comme suit : 11% pour travailler et 17% pour étudier. Par rapport à 2011, ce chiffre a aujourd'hui crû de 25%, du fait d'une augmentation de toutes ces catégories d'expatriés. Plus particulièrement, en huit ans, le nombre d'étrangers en possession d'un permis de travail a presque été multiplié par cinq. En valeur absolue, en 2012, cela représentait plus de 32000 étrangers autorisés à travailler sur le territoire turc. Mais ce n'est pas seulement leur nombre qui a évolué, le profil de ces aventuriers du XXI^e siècle a aussi quelque peu changé, notamment leur moyenne d'âge. Il ne s'agit plus seulement de cadres supé-

rieurs ayant dépassé la quarantaine : de plus en plus, ce sont des trentenaires, refusant pour certains de s'installer dans la routine d'une vie professionnelle franco-française, et surtout souhaitant donner un coup d'accélérateur à leur carrière.

« Pour un jeune diplômé, les perspectives d'évolution professionnelle sont plus intéressantes ici, assurément » affirme José Coelho, Directeur général de la filiale d'Arkema en Turquie, qui est arrivé à Istanbul il y a un peu plus d'un an. « Chez Arkema, ceux que nous souhaitons faire évoluer doivent impérativement passer par l'international. Même de façon générale, c'est toujours bien d'avoir cette corde à son arc. Cela donne une autre dimension à votre carrière. Vous avez aussi beaucoup plus de responsabilités. En France, pour le même poste, le degré d'autonomie est plus limité parce que vous êtes plus entouré. Ici, quand vous êtes patron d'une filiale, vous gérez tout de A à Z. On est le relais avec le siège, le point de référence d'un côté comme de l'autre ».

Une première raison à ce phénomène d'exode est évidemment le niveau de ré-

munération, alors que l'Europe n'est pas au meilleur de sa forme économique. Le coût de la vie relativement bas, comparé aux pays d'Europe de l'Ouest, couplé aux différentes primes dont sont gratifiés les expatriés, font que le niveau de vie dont jouissent ces derniers est assez élevé. La Turquie est en effet un pays très lucratif en termes de salaire car,

en plus d'avantages comme le logement gratuit, les frais de scolarité pour les enfants remboursés ou la voiture de fonction, les salaires perçus par les étrangers sont considérablement supérieurs à ceux qu'ils pourraient toucher pour le même poste dans leur pays d'origine. « Il ne faut pas se le cacher, il y a d'abord un avantage financier » nous dit José Coelho. Mais au-delà de l'intérêt financier,

il y a aussi l'expérience professionnelle : « Professionnellement, même si vous avez déjà été exposé à l'international, vivre dans le pays et y gérer des équipes est quelque chose de différent. Vous apprenez à travailler dans un autre cadre culturel. [...] Il faut apprendre à travailler selon les critères de vos employés Turcs, mais aussi à les faire évoluer vers vos méthodes ».



José Coelho

D'autre part, bien que l'expatriation constitue aujourd'hui une réelle tendance chez les jeunes cadres fraîchement diplômés, la Turquie n'en reste pas moins une destination qui a le vent en poupe. Il est un facteur de cause à effet qu'il faut ici souligner : plus les investissements étrangers augmentent, plus les expatriés sont nombreux. En effet, ces dernières années, de nombreux partenariats ont été mis en place entre des entreprises étrangères et des compagnies locales, à l'instar des Aéroports de Paris avec TAV dans le secteur aéronautique. Ces entreprises implantées sur le territoire turc préfèrent souvent faire appel aux cadres et consultants de leur pays, voire sont même parfois obligées de le faire, du fait du manque de managers locaux qualifiés (une des caractéristiques nécessaires pour l'obtention d'un permis de travail est d'ailleurs de pouvoir justifier que la mission effectuée ne peut l'être par un Turc). Ils occupent donc souvent des postes assez techniques de directeur général, directeur financier ou encore directeur marketing. Et, sans surprise, les secteurs qui recrutent le plus sont l'énergie, l'automobile, le prêt-à-porter, le commerce de détail, la santé, l'industrie pharmaceutique, le bâtiment et les biens de grande consommation.

* Justine Babin

Le french bashing ? So British !

(Suite de la page 1)

précisé que la dépense publique en France – inefficace et élevée selon le journaliste de *City AM* – servait à financer des services publics de qualité. Si les rivalités entre la France et l'Angleterre ne datent pas d'hier, on peut tout de même s'interroger sur les raisons d'un tel french bashing.

Les critiques menées dans les deux articles dénigrent la politique économique du gouvernement actuel. En effet, les Britanniques semblent craindre une politique socialiste prônant l'augmentation des impôts et le non allègement des dépenses sociales. Cependant, ces critiques n'apparaissent pas d'une grande originalité puisqu'elles sont partagées par beaucoup à droite de l'échiquier politique français. Mais alors que François Hollande a récemment changé de cap idéologique en faveur du modèle social-libéral – déclarant notamment lors de sa dernière conférence de presse son intention de réduire la fiscalité des entreprises et de compenser par des coupes dans les dépenses publiques –, on peut se demander si cela redorera l'image de la France outre-manche...



Parmi les autres explications de ce french bashing, il semblerait que le pessimisme des Français n'aide pas. Champions de l'autodénigrement, ils seraient les premiers à oublier les atouts de la France, pourtant nombreux. On peut ainsi évoquer l'important taux de natalité, la productivité des habitants ou encore des services publics (école ; soins hospitaliers) accessibles à tous.

Le rôle des médias dans ce pessimisme ambiant n'est pas anodin. En effet, ces derniers (jouant le jeu de l'audimat) décrivent bien trop souvent une France qui va mal. Crise et chômage sont ainsi des sujets récurrents traités par nos médias. Cela a un impact non négligeable sur le moral des Français et par ricochet sur la vision de la France à l'étranger. Il faut donc tirer vers le haut ce qui fonctionne en France. A titre d'exemple, saviez-vous que pas moins de 90 entreprises françaises figuraient au palmarès 2013 du cabinet Deloitte des 500 start-up à la croissance la plus rapide en Europe, Afrique et Moyen-Orient ? Et si nous commençons 2014 en voyant le bon côté des choses ?

* Claire Corrion

Une Europe tournée vers les extrêmes ?

En France, les polémiques se multiplient : annulation du spectacle de l'humoriste Dieudonné, Une du magazine Minute ouvertement raciste à l'égard de la ministre de la Justice Christiane Taubira, un Front National de plus en plus médiatisé... Mais en Europe aussi, tout bascule : le droit à l'avortement est en danger en Espagne et la montée des partis d'extrême-droite menace dans des pays qui jusque-là traitaient peu avec ces mouvements, à l'image de la Suède ou de la Finlande. Une question devient alors légitime : où vont donc les sociétés occidentales ?

En France : entre limitation de la liberté d'expression et inertie face au racisme

Il se passe quelque chose d'étrange dans le pays des Droits de l'Homme. Alors que la censure devient légitime, aucune voix (ou si peu) d'intellectuel ne s'élève pour condamner un racisme odieux, que l'on masque derrière de soi-disant manœuvres politiques (avec le très choquant « cela arrive parce que le gouvernement veut faire diversion »). Deux actualités bien différentes ne rassurent ni l'une ni l'autre sur l'évolution de la société française.

Tout récemment, il y a eu l'annulation préventive d'un spectacle d'un humoriste en raison de sketches jugés antisémites. Un humoriste dont on se rend bien vite compte, si l'on va voir son spectacle (ce que les journalistes qui souhaitent traiter de ce sujet devraient faire et bien souvent ne font pas – où n'osent pas avouer qu'ils le font ?) que toutes les confessions religieuses en prennent pour leur grade. La compréhension d'un sketch de Dieudonné concerne son public, et si certains souhaitent faire une différence d'interprétation entre un sketch sur les pygmées et un sketch sur les juifs, c'est certes bien triste car cela dénature le propos de l'humoriste, mais on ne peut pas y faire grand chose. Nous sommes dans un État de Droit qui n'impose pas des manières de penser ou de réfléchir. Toujours est-il que, lorsqu'un tribunal (le Tribunal administratif de Nantes) s'exprime sur le sujet et ne voit aucune objection dans la tenue de la représentation du spectacle, et pire, verrait cette annulation comme « illégale », il est alors choquant qu'un ministre de la République française, Manuel Valls en l'occurrence, en appelle à la plus haute juridiction administrative de l'État pour faire imposer sa circulaire. Parce qu'alors, c'est la séparation des pouvoirs qui en prend un coup. Jurisprudence est faite, et c'est la porte ouverte à l'arbitraire. Que l'on aime ou non Dieudonné, cette affaire aurait dû et devrait rassembler tous les citoyens qui souhaitent vivre ensemble dans un pays où la liberté d'expression est respectée et ne répond qu'à la loi, ce qui vient de se passer ayant révélé un dysfonctionnement gravissime de notre République. Au lieu de cela, le peuple s'est divisé et les médias, traitant l'affaire sur fond de polémique, ont brouillé les réels enjeux de cette histoire.

Quelques mois auparavant, l'affaire Taubira éclatait : la ministre de la Justice, en déplacement à Anger, recevait une peau de banane jetée par une fillette en marge d'une manifestation anti-mariage gay. Minute, journal d'extrême-droite, reprenait cette affaire en en faisant une Une foncièrement raciste qui titrait « Taubira



retrouve la banane », comparant ainsi la ministre à un singe. L'intervention du pouvoir, qui fut d'ailleurs bien lente, n'est pas celle qui doit retenir notre attention pour comprendre la direction que prend le pays. Ce qui est à regarder et à analyser dans ce genre d'affaire, c'est la vie et le débat intellectuel qui s'ensuit. En France, mis à part quelques réactions, dont une superbe chronique sur *France Inter* de François Morel et, plus récemment, une intervention remarquable du caricaturiste Plantu sur le plateau d'*i>télé*, il y a eu peu voire pas de voix d'intellectuels qui se sont levées pour dénoncer cette Une. Pourquoi ce silence des intellectuels ? À défaut de pouvoir nous éclairer sur la question, Yasemin Inceoğlu, professeur en communication et sociologie à l'Université de Galatasaray, membre du comité de rédaction *Aujourd'hui la Turquie* et membre du conseil éthique du journal *Hürriyet*, nous dit en tout cas que l'affaire Taubira « a soulevé la question de savoir si le racisme, le conservatisme et l'homophobie sont en augmentation ou bien si, tout simplement, ils sont encore largement considérés comme acceptables dans certaines franges de la société française ».

En Europe, les loups se rassemblent

La France n'est pas le seul pays européen à connaître une crise identitaire. En Espagne, le gouvernement conservateur de Mariano Rajoy fait faire à son pays un alarmant retour en arrière en touchant à l'un des acquis essentiels de la lutte féministe : le droit à l'avortement. Dans un avant-projet de loi, il est tout simplement question de sa suppression. Le texte stipule que l'avortement ne sera désormais autorisé que dans deux cas : s'il y a eu viol et si la santé physique ou psychique de la mère est menacée, risque qui devra être évalué par deux médecins différents n'ayant aucun lien avec l'établissement qui pratiquerait l'IVG. La malformation du fœtus, par exemple, n'est plus évoquée en tant que motif d'avortement. Officiellement justifié par une promesse électorale à accomplir, Yasemin Inceoğlu voit dans ce projet de loi la volonté de « faire plaisir à l'électorat conservateur ». En France, le mouve-

ment espagnol a d'ailleurs reçu le soutien de citoyens s'étant réunis pour manifester contre l'avortement, le dimanche 19 janvier.

Troisième force au Parlement où il est entré en 2010 avec 16,8 % des voix, le Jobbik (Mouvement pour une meilleure Hongrie), s'est lentement intégré au débat politique en Hongrie. En Grèce, c'est Aube Dorée qui anime le débat politique. La crise économique, souvent facteur d'explication pour interpréter notamment la politique grecque actuelle, est-elle

la seule responsable ? Non, nous dit Yasemin Inceoğlu : « Le grand défi que nous allons voir au cours des 10 prochaines années est la montée de groupes d'extrême-droite en Europe centrale et orientale. Et la raison essentielle est que la démocratie est quelque chose de nouveau pour ces pays. Ils n'ont pas encore la tradition d'une démocratie représentative libérale ». Mais le problème apparaît encore plus inquiétant lorsque, dans des pays jusque-là épargnés par la montée des extrêmes, les partis d'extrême-droite font également parler d'eux. C'est le cas de la Suède, où, en 2010, le parti d'extrême-droite Démocrates de Suède fait une entrée historique au Parlement. En Finlande, le parti populiste des Vrais Finlandais fait désormais parti du paysage politique en devenant en 2011, suite aux élections législatives, la troisième force politique du pays. Si la crise économique n'est pas le seul facteur, qui ou quoi d'autre pourrions-nous accuser ?



Yasemin Inceoğlu

Sans exagérer leur rôle, les médias ont malheureusement bien leur part de responsabilité : « Les médias grand public jouent un rôle important dans le développement de ces mouvements extrémistes, avertit Yasemin Inceoğlu, et ce particulièrement lorsqu'il s'agit de parler d'extrémismes religieux. Les médias occidentaux ont tendance à stéréotyper les sociétés musulmanes en les caractérisant par des femmes portant la burka et des hommes portant une grande barbe. Quand un musulman commet un crime, c'est alors tous les musulmans qui deviennent criminels aux yeux des médias, ou tout un pays qui devient terroriste ».

* Amandine Canistro



« Il y a entre Istanbul et moi quelque chose comme une relation d'amour » – Mario Levi, écrivain

Né en 1957 à Istanbul dans une famille de confession juive, Mario Levi fait partie des auteurs incontournables de la littérature moderne turque. Écrivain, journaliste et professeur à l'université de Yeditepe, cet amoureux des mots vient de publier son tout nouveau roman, *Size Pandispanya Yaptım*. Nous avons eu la chance de le rencontrer dans l'intimité de son appartement de la rive asiatique, autour d'un café turc.

Un grand nombre de vos livres se situent à Istanbul. Quel rapport entretenez-vous avec cette ville ?

Je suis né à Istanbul et j'y ai grandi. J'ai tout appris d'elle. Entre moi et Istanbul il y a quelque chose comme une relation d'amour, comme une passion. Toutes mes expériences personnelles m'ont appris qu'il y a dans l'amour, de l'affection, mais également de la colère ainsi que du mépris. Tout cela est inclus dans mon amour pour Istanbul. C'est d'ailleurs cela qui me fait vivre. De plus, Istanbul est une ville qui a une histoire, un sens, un sentiment historique, et cela m'inspire. J'y tiens beaucoup : je vis dans une ville qui date de plus de 3000 ans et qui a connu différentes civilisations et en garde les traces. Et puis, l'Istanbul d'aujourd'hui est très chaotique et pleine de problèmes. Ce qui renforce l'intérêt que j'ai pour elle. Parce que, voyez-vous, pour la littérature et même pour tout art, il faut qu'un conflit existe, n'importe comment.

Vous êtes issu d'une minorité ; comment cela vous a-t-il influencé en tant qu'écrivain et en tant que personne ?

Cela m'a rendu tout d'abord différent. Vivre à Istanbul me l'a fait ressentir – tout cela fait partie du conflit. On se sent différent mais cela fait pour moi, à la longue, une autre formation. Une fois que j'ai res-

senti ce sentiment de « différence », j'ai eu un intérêt pour tous ceux qui se sentent ou se sont sentis différents dans la ville. Je suis passé de la différence ethnique à la différence « éthique » : c'est-à-dire que tous les marginaux, ou ceux qui se sentent dans la marginalité, ont fait partie de mon univers littéraire. Non pas seulement ceux qui faisaient partie des minorités d'Istanbul, comme les Juifs, les Arméniens, les Grecs, mais aussi les alcooliques, les homosexuels, les solitaires... Cela constitue un univers plein de couleurs et je trouve mon inspiration dans toutes ces vies qui sont considérées par d'autres comme différentes.

Vous venez de publier un nouveau livre, *Size Pandispanya Yaptım*. De quoi parle-t-il ?

Je Vous ai fait un Gâteau. Mais cela ne donne pas tout son sens en français. Si un jour ce livre est traduit en français, je ne sais pas comment je pourrais le reformuler. Il s'agit d'un petit gâteau très modeste, qui se fait à la maison. Ma grand-

mère paternelle et mes tantes en faisaient. Et quand on était enfant, on adorait ça... mais ce livre, c'est un livre sur les repas qui se faisaient à la maison, surtout par

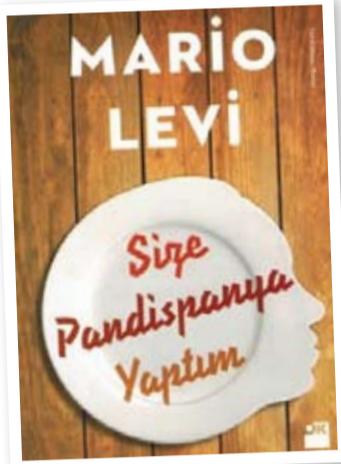
ma grand-mère paternelle.

Là où je veux en venir, c'est que pour pouvoir comprendre le caractère des peuples, on peut trouver plusieurs indices dans les repas. C'est ce que disait Claude Lévi-Strauss. C'est pour cela que j'ai voulu écrire au début un livre de nouvelles, sur les repas de la cuisine séfard stambouliote.

Ce n'est pas non plus un livre gastronomique.

C'est un roman, peut-être une petite saga, avec

des repas de famille. Des repas et tout ce qui me rappelle le passé. Parce que pour moi, dans la littérature, surtout dans le roman, la mémoire est quelque chose de très important. C'est comme la madeleine de Marcel Proust – et d'ailleurs Marcel Proust a été mon maître à penser dans la littérature française. Une fois qu'on préfère se souvenir de son passé, alors on commence déjà à ressentir le besoin d'écrire, pour refaire une vie. C'est pour cela peut-être



L'écrivain Mario Levi, chez lui à Yeldeğirmeni

que j'ai voulu faire ça. De plus, j'aime bien cuisiner aussi. Tout cela s'est rassemblé dans ce roman. J'ai même mis des recettes pour ceux qui souhaiteraient faire ces repas chez eux.

Vous organisez des ateliers d'écriture ; pensez-vous qu'écrivain est un "métier" qui s'apprend ?

Bien sûr que cela s'apprend. Mais, pour être écrivain, il n'est pas nécessaire de suivre ces ateliers. On peut se former, s'instruire personnellement. Mais ici, en Turquie, les écrivains de ma génération ont toujours essayé de montrer ce qu'ils écrivaient à d'autres écrivains qui étaient déjà connus. Ils ont toujours eu un maître à écrire. Cela a été comme une tradition dans la littérature turque. Moi aussi, j'ai eu la chance de faire lire mes premières nouvelles, mes esquisses de roman, à ces écrivains que je considérais comme mes maîtres. J'ai beaucoup lu, j'ai essayé de comprendre en faisant des fautes. Mais maintenant il y a des gens qui ne sont pas aussi patients que nous l'étions...

* Propos recueillis par Stéphanie Avşar et Thomas Eustache.

Orchestra'Sion : Orçun Orçunsel, chef d'orchestre « authentique »

Orçun Orçunsel est un jeune chef d'orchestre turc à l'origine de la création d'Orchestra'Sion, l'orchestre du lycée français Notre Dame de Sion (NDS). Régulièrement accueilli par le lycée, il a notamment donné le concert d'ouverture de la saison musicale de NDS en septembre dernier, en compagnie du clarinettiste Dimitri Ashkenazi. Aujourd'hui la Turquie a rencontré le jeune chef, qui sera de nouveau sur la scène du lycée le mardi 6 mars et le jeudi 3 avril 2014.

« Être un jeune chef d'orchestre, j'aime ça »

Musicien précoce, Orçun Orçunsel a commencé à étudier le piano à l'âge de 4 ans et à composer à l'âge de 8 ans. Cette passion, nous dit-il, ne lui vient pas de sa famille, dans laquelle on ne trouve ni musicien, ni artiste. « Nous avons un petit piano à la maison, nous confie Orçun Orçunsel. Il appartenait à ma mère mais elle ne savait pas vraiment jouer. Et moi je pouvais. Ça a commencé comme ça ». Le goût pour la direction d'orchestre lui est venu alors qu'il était encore à l'école. « Une fois diplômé du conservatoire, à l'âge de 18 ans, le chef d'orchestre Gürer Aykal est venu enseigner dans notre école et j'ai souhaité travailler avec lui. C'est grâce à lui que je me suis intéressé à la direction d'orchestre ». Orçun Orçunsel s'est alors mis en tête de devenir chef d'orchestre malgré son jeune âge, et ce non sans traverser quelques difficultés. « C'est vrai que je suis jeune et tout le monde me regarde comme un enfant. Tous les autres chefs d'orchestre ont les cheveux blancs, la soixantaine... Quand je dis que je suis chef d'orchestre, les gens sont sur-

pris. C'est assez flagrant. Mais j'aime ça, être jeune chef d'orchestre. C'est une expérience intéressante ».

L'aventure Orchestra'Sion

Fondateur d'Orchestra'Sion, l'orchestre du lycée français Notre Dame de Sion, Orçun Orçunsel nous raconte l'histoire de sa création : « Notre Dame de Sion a construit sa salle de concert en 2006, et je suis venu ici en 2007 pour y donner un récital de piano. Mr Yann de Lansalut, le directeur du lycée, m'a fait la proposition de donner régulièrement des concerts ici, parce qu'il trouvait qu'il y avait quelque chose en moi et que nous pouvions travailler ensemble. C'est alors que je lui ai proposé de créer un orchestre. Il a eu une réaction très positive et nous nous sommes lancés. Notre Dame de Sion accorde une importance particulière à l'art et la musique et le lycée dispose d'une salle de concert de grande qualité. De plus, il n'y a pas beaucoup d'orchestres à Istanbul ; seulement une dizaine alors que ce devrait être une centaine, au vu de la taille de cette ville ! Cela a aussi été l'une des raisons qui m'ont poussé à créer cet ensemble ». Et c'est ainsi que

l'orchestre du lycée est né, composé de musiciens choisis par les soins du chef. « Les musiciens se connaissaient auparavant ; c'est une petite communauté. C'est comme ça que je les ai choisis : je savais ce qu'ils faisaient et je leur ai demandé s'ils souhaitaient me rejoindre ». Une des spécificités de cet ensemble est la richesse de son répertoire. « Nous ne jouons pas uniquement des pièces formelles pour orchestre, nous dit le chef. Je peux également arranger les pièces musicales pour d'autres instruments et, parfois, nous jouons de grandes pièces musicales avec un petit orchestre ».

Un chef d'orchestre d'une grande modestie

Dimitri Ashkenazi, clarinettiste qui a magistralement accompagné l'orchestre Orchestra'Sion lors du concert d'ouverture du lycée, nous confie ses sentiments sur l'artiste : « Je trouve qu'Orçun Orçunsel donne beaucoup à l'orchestre, et vice versa. Il se laisse corriger, il admet ses fautes ; ce que je trouve formidable pour un chef d'orchestre. Il y en a beaucoup qui ne le font pas, qui se prennent pour quelqu'un



Orçun Orçunsel, chef d'Orchestra'Sion

de supérieur aux musiciens de l'orchestre mais aussi aux solistes. Chez Orçun je sens une grande honnêteté, une vraie modestie. C'est de plus un musicien authentique, et j'apprécie beaucoup cela. La collaboration est très facile. Il est très ouvert et pour moi, c'est la principale qualité d'un bon chef d'orchestre ».

Un chef d'orchestre modeste, donc, et respecté par tous. La preuve en est les artistes invités pour les moments forts de la programmation culturelle du lycée, tels que les concerts d'ouverture ou de clôture de la saison, qui sont le plus souvent invités par Orçun Orçunsel lui-même. Pour le concert de clôture de la saison, c'est le grand pianiste Andrei Gavrilov qui se joindra à l'orchestre, pour le plus grand plaisir des mélomanes.

* Amandine Canistro

Hyundai i10 : à votre service !

Dernière née de chez Hyundai, la i10 incarne un intérêt stratégique pour le constructeur coréen, qui souhaite cibler uniquement le marché européen avec une mini citadine se revendiquant « de qualité ». Fabriquée à Izmit en Turquie, dans le plus ancien site de production Hyundai en dehors de la Corée, construit en 1997 — c'est peut-être un détail pour vous, mais pour moi ça veut dire beaucoup ! Elle se démarque de ses concurrentes Renault Twingo, Volkswagen Up, Toyota Aygo, Fiat Panda et Peugeot 107, qui ne font pas dans le détail, en émulant et proposant ainsi des équipements de série haut de gamme jusque là jamais vus sur ce segment : freins à disque à l'avant et à l'arrière, six airbags, système de surveillance de la pression des pneus, ainsi qu'une technologie de contrôle de trajectoire électronique et de stabilité du véhicule. Toujours en quête de plus de raffinement et dans une volonté de surpasser ses rivaux, Hyundai est même allé chipoter sur les moindres détails, cachant soigneusement les têtes de vis et dissimulant toute trace de tôle à l'intérieur. Cette i10 regorge bien évidemment d'autres surprises, mais je ne rentrerai pas dans les détails.



L'expérience de conduite se révèle sereine et affiche un silence notoire, notamment lorsque l'on démarre le moteur. Le GPS, semi-intégré, se veut au niveau de cette citadine, soit d'une précision redoutable, avec la mise à jour des cartes offerte gratuitement, à vie. Oui, Hyundai n'est plus à un détail près pour palier son déficit de notoriété en France.

Dernier service innovant, mais non des moindres : le Pacte Hyundai incluant une garantie de 5 ans, kilométrage illimité comprenant l'assistance dépannage et les contrôles de routine gratuits, ainsi qu'une assurance perte d'emploi. Aussi burlesque que cela puisse paraître, personne n'a eu encore recours, à ce jour, à cette garantie prodigieuse. Serait-ce un signe ? L'acquisition d'une Hyundai immuniserait-elle contre le licenciement ? Le cabinet de Michel Sapin, Ministre du Travail et de l'Emploi, doit certainement être en train d'étudier la chose en détail.

* Daniel Latif

Kanaat, un restaurant pas comme les autres



Kanaat restaurant se situe dans l'une des artères principales d'Üsküdar. Ce dernier comporte un rez-de-chaussée et un étage. La décoration se distingue par sa sobriété. À l'heure des repas, le restaurant est animé par un ballet de serveurs qui évoluent d'une table à l'autre, les bras chargés de plats qui mettent l'eau à la bouche. L'accueil est chaleureux, les serveurs sont habitués à recevoir des touristes et parlent anglais. La diversité des clients est la spécificité de ce restaurant : familles, couples, artistes, chauffeur de taxi se côtoient à Kanaat. En fait, M. Murat Kargili, gérant du restaurant nous dira que cette diversité s'explique par des prix très accessibles à tous et par l'hospitalité des employés pour qui le client est toujours roi. Vous aurez

ensuite entre vos mains une carte avec un menu qui vous laissera perplexe. Le nom des plats ne sonne pas toujours turc. Ne vous inquiétez pas : les serveurs vous raconteront l'histoire et l'origine de chaque plat. Ils pourront même vous guider vers les vitrines avec les entrées froides ou chaudes, les desserts, les glaces ou les plats principaux pour vous aider à faire un choix qui s'annonce bien difficile. Car manger chez Kanaat ne permet pas seulement de déguster de la cuisine turque, c'est aussi l'occasion de découvrir toute la richesse culinaire de l'ancien Empire Ottoman : plats turcs, juifs, arméniens, ouzbèques et albanais se côtoient pour permettre aux clients d'avoir un large choix de mets plus délicieux les uns que les autres. Profitez-en car, comme le dit notre hôte, « le meilleur de la cuisine ottomane se trouve à Istanbul », capitale où les différentes ethnies rivalisaient entre elles pour magnifier leur culture et leur cuisine. Vous trouverez aussi bien des plats typiques caractéristiques des anciens palais ottomans que des plats traditionnels familiaux. Sur notre table, l'Ozbek Pilavi, une viande de bœuf avec du riz, cuite selon la tradition ouzbèque faisait suite au Elbasan Tava, un plat tirant son nom d'une ville en Arménie (pays où, par ailleurs, notre hôte puise ses origines) et fait à base de viande de mouton adoucie par une sorte de sauce béchamel avec du yogourt. Le thé turc accompagne des baklavas d'origine syrienne et du « sweet bread » avec du miel, nappé d'une délicieuse glace tradi-



tionnelle d'Albanie dont le lait provient directement de petits producteurs. Vous pourrez aussi accompagner votre dîner avec du saheb arabe saupoudré d'orchidées sauvages.

Vous l'aurez donc compris, Kanaat n'est pas un restaurant comme les autres : plus qu'une affaire commerciale, nous parlons ici d'un havre de culture et d'histoire culinaire que les gérants, et parmi eux notre hôte, se sont engagés à protéger et à préserver. En somme, Kanaat est une histoire de famille qui a débuté en 1933.

Le Kanaat Management

Après un cursus universitaire à Istanbul et aux Etats-Unis, M. Murat Kargili est revenu à Istanbul, il y a dix-sept ans de cela, afin de reprendre l'affaire familiale.

Au sein de ce restaurant, le management adopté est bien particulier. En effet, la recherche de la maximisation du profit n'est pas l'objectif principal. Kanaat cherche d'abord à préserver les traditions culinaires d'antan et de recréer une

ambiance familiale. Les produits doivent être naturels et authentiques : la même famille fournit le restaurant en viande 100% naturelle depuis quarante ans. Kanaat est aussi une école : les employés y forment une famille, famille dans laquelle ils entrent à seize ans, gravissent les échelons, apprennent, reviennent après leur service militaire... Quand un employé se marie, achète un logement ou encore rencontre des problèmes financiers, Kanaat l'épaula et le soutient. Avant de partir, nous posons une dernière question : quand ouvrira-t-on un nouveau restaurant Kanaat ailleurs en Turquie ou même à l'étranger ? Notre hôte nous confie avec un large sourire qu'il n'a pas l'intention d'ouvrir un autre restaurant et préfère concentrer tous ses efforts pour garder le même niveau d'exigence dans celui qui fait la fierté de sa famille depuis maintenant plus de trois générations. Il fait ensuite un clin d'œil au nom même du restaurant et il ajoute qu'il faudra le changer s'il ouvre un nouveau restaurant. Car « kanaat », mot arabe, veut dire « être satisfait de ce que l'on a », et notre hôte ne souhaite pour Kanaat qu'une chose : que les clients, à leur sortie soient toujours satisfaits et le gratifient d'un sourire ou d'un compliment.

* Hind Al Aissi et Ikram Bakkas



Ertuğrul Ünlüsü

Lycée Français Saint Benoît
Professeur d'éducation physique
ertugrulunlusu@gmail.com

Jeu d'équipe

En Turquie, les mois de mai et juin ont été marqués par des événements sociaux qui ont continué les derniers jours l'année. Un reportage fait avec Yilmaz Vural a particulièrement attiré mon attention. Yilmaz Vural est un entraîneur qui a une place particulière dans le football turc. Il fait partie des rares entraîneurs de la ligue turque à être diplômé d'une université (l'Académie des Sports de Köln) et avoir fait une licence. Il a donc appris son métier d'entraîneur à la faculté. Connu pour sa sociabilité, il parle plusieurs langues. Il est celui qui a entraîné le plus d'équipes dans la ligue. Dans le reportage dont je vous parlais plus haut, il a dit ceci : "Ce n'est pas le résultat du match qui m'intéresse mais le fait que le joueur joue en réfléchissant". C'est ce qui attire mon attention aussi. Un joueur qui joue comme tel donne du plaisir et cela se ressent jusque dans les tribunes. Actuellement, vu les conditions socio-économiques, l'humanité a besoin de moments sociaux pour décompresser. Cela peut être la musique, l'art ou le sport. Assister à un magnifique concert de Mozart ou de Liszt, une pièce de théâtre ou à une rencontre sportive, chacun cherche à trouver ce qui lui changera les idées, lui ouvrira l'esprit, le calmera. Les paroles de Yilmaz Vural prennent ici tout leur sens : "Un joueur qui réfléchit".



Yilmaz Vural

Malheureusement le nombre de joueurs de ce genre diminue. Même si vous réfléchissez bien, il n'y en a pas plus de 10 dans le monde aujourd'hui. Bien sûr, on pensera tout de suite à Ronaldo ou Messi. Par contre, si vous cherchez parmi les anciens joueurs, la liste est bien plus longue et pourrait même atteindre la centaine: Zidane, Platini, Müller, Netzer, Beckenbauer et encore plus loin, Pele. Les supporters venaient simplement pour les voir jouer. Aujourd'hui le sens du mot football a changé ; on ne parle plus de joueur phare mais d'équipe phare. C'est l'équipe tout entière qui attaque et qui défend. Ainsi, il n'y a plus de place pour un joueur star. Car un joueur star est créatif. Il joue librement. Le monde du travail est organisé sur le même principe. Ce n'est plus une seule personne qui dirige. Chaque société possède son « équipe de jeu. » Intéressant n'est-ce pas?

Bulletin d'abonnement

12 numéros
60 € Turquie 30 € France 70 € Europe
Version PDF : 50 €

altinfos@gmail.com

Montgenèvre : Le Deauville des Neiges

Il est des périodes où l'on rêve de s'évader de Paris. Et tout particulièrement lorsque les températures ne descendent pas en dessous de deux degrés et qu'on veut à tout prix de la neige. Paris sous la neige, un rêve d'enfant... Mais à quoi bon, me direz-vous ? Pour que cela se transforme aussitôt en boue ? Soyons plus pragmatique et échappons-nous de Paris pour rejoindre Montgenèvre, station de ski internationale des Hautes-Alpes située sur la frontière franco-italienne. Depuis la Gare de Lyon, en moins de 5h de TGV, nous voilà arrivés en gare d'Oulx. A peine descendu du train, l'épaisse couche de neige, qui longe la voie ferrée, donne le ton. Embarquement aussitôt dans une navette et 20 minutes plus tard, nous sommes aux pieds des pistes.



Le front de neige nous transporte dans une rêverie. En effet, il s'agit de la doyenne des stations de ski qui a accueilli en 1907 les épreuves du premier concours international de ski. A l'époque, les skis mesuraient plus de 2 mètres et étaient accrochés avec de simples lanières. Les skieurs se contentaient d'un béret, une grosse laine et d'un pantalon de velours.

Il fut un temps où "skier n'était pas considéré comme un loisir, mais bien comme un moyen de progression efficace", utilisé principalement par l'armée, explique Guy Hermitte, maire de Montgenèvre. Passionné par la culture et l'histoire, il raconte dans un ouvrage dédié au centenaire de la station que de nombreux personnages notoires ont traversé les Alpes, à l'image de Jules César, Louis XIII ou encore Richelieu — s'il était encore en vie, il se serait certainement adonné aux joies du ski. Puis encore, on y apprend que le ski "est pratiqué en Asie et en Scandinavie depuis plus de 4 000 ans. Un ski découvert dans la glace à Höting, en Suède, a été daté de 2 500 avant J-C."

A l'époque, les skis mesuraient plus de 2 mètres et étaient accrochés avec de simples lanières. Aujourd'hui, le contraste est frappant, skier est à la portée de tous, car les skis sont presque tous paraboliques, plus petits. Emmittoufflés dans des combinaisons aux couleurs pétantes, lunettes futuristes, on reconnaît aisément les quelques experts, aux limites du ridicule, arborant sur la tête et leurs bâtons une caméra GoPro pour immortaliser leurs exploits sous tous les angles.



Le temps s'arrête. On inspire profondément cette bouffée d'air frais et nous voici prêts à parcourir les 400 km de pistes à cheval entre la France et l'Italie. Car, la montagne, au-delà de son aspect historique, est un lieu de convivialité, où l'on y pratique le sport, entre amis ou en famille et comme le souligne Guy Hermitte : "le partage reste les valeurs que seule la montagne peut augurer".

L'une des 10 patinoires naturelles en France se trouve à Montgenèvre à 1 800 mètres d'altitude entre la France et l'Italie

Ne négligeant aucun aspect de sa ville, tout a été mis en œuvre pour satisfaire les goûts de tous. Les hermétiques au ski pourront profiter de la patinoire naturelle, il n'y en a que dix en France. Celle-ci dispose d'un panorama authentique et des plus pittoresques. En effet, elle est située à 1 800 mètres d'altitude et offre une vue sur le Mont Janus du côté de la station et de l'autre, le Mont Chaberton avec son sommet à 3131m d'altitude, laissant entrevoir le village de Claviere en Italie. "L'idéal est de venir dès le matin, à très exactement 10h47" explique Cédric Debon, le gérant de cette patinoire en plein air, car "c'est le moment parfait pour être chauffé par le soleil et la glace est comme un billard". Et pour cause, la glace épouse voluptueusement les patins artistiques et hockey. Ces derniers sont affûtés avec passion et précision par Cédric, qui les bichonne grâce à un système innovant de rangements où les patins sont systématiquement séchés et désinfectés. Un bel exemple dont devraient s'inspirer foison de patinoires en France.



Il y a aussi la luge Monty Express, à la fois pour petits et grands, sorte de montagne russe dans les montagnes, où l'on descend sur un monorail de 1 400 mètres le long d'un tracé qui épouse le relief sans impacter sur l'environnement et la végétation. Une fois installé, vous avez ainsi le levier entre les mains et vous maîtrisez la vitesse afin de profiter du paysage ou de prendre de la vitesse et avoir un maximum de sensations.

L'expérience de la montagne et de la neige ne s'arrête pas à la fermeture des stations.

L'expérience de la neige ne s'arrête pas à la fermeture des stations. Le soir, il est également possible de faire une randonnée, en pilote ou passager, à moto neige avec Sun Scoot, situé sur l'espace partenaires en front de neige. Après avoir suivi une initiation à la conduite, on part sous escorte des moniteurs, pour explorer le sein de cette montagne en vue d'y déceler tous les trésors qu'elle renferme. Une ballade sur les monts où l'on redécouvre le domaine de nuit. On s'arrête quelques instants, moteur coupé, pour profiter du silence de la montagne, on lève la tête et l'on s'attarde les yeux rivés sur le ciel. Tiens, voici Sirius, je la reconnais avec son scintillement intense. Soudain, une étoile filante, puis une seconde : j'ai de la chance ! Oui, effectivement car non seulement notre parcours à moto neige n'est pas terminé mais aussi car nous prenons la direction de l'Italie et



Guy Hermitte

mettons le cap sur Claviere où nous dinons chez Luca et Gabriella dans leur restaurant *Baita la Coche* pour déguster des plats typiques traditionnels montagnards du Piémont. Il faut absolument goûter la *Vitello tonnato*, qui est une viande tonnée, succulente ! Ma voisine de table Nathalie Simon m'avertit qu'il ne s'agit que d'un antipasto et qu'il y a ensuite de la *Polenta* avec de la viande de cerf. Puis vient le dessert, une *Panacotta* divine qui ne s'apparente aucunement à celles que j'ai pu goûter auparavant.

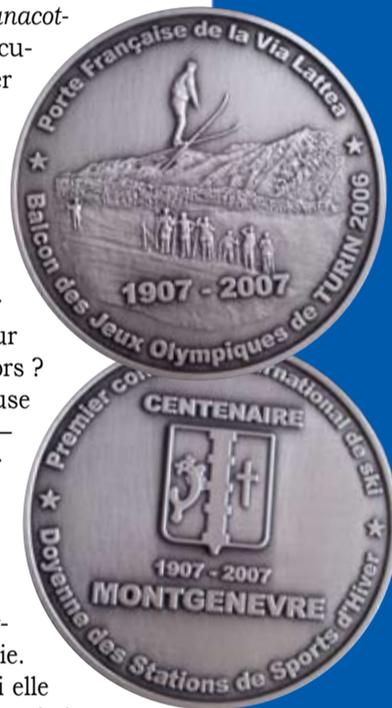
Après une journée sur les pistes, Nathalie Simon, ambassadrice de Montgenèvre, regorge toujours autant d'énergie

Au sortir de ce dîner, Nathalie Simon — faut-il encore présenter cette animatrice d'Intervilles sur France 2 et de La Carte aux trésors ? Et qui aujourd'hui est chroniqueuse pour l'émission *Midi en France* — enfile son casque prête à repartir en moto neige, pleine d'entrain et de bonne humeur, dansant sur la musique de Shakira. Incroyable, après une journée passée sur les pistes, même à 23h30, cette dernière a toujours autant d'énergie.

Ceci illustre à merveille pourquoi elle a été choisie comme ambassadrice de la ville de Montgenèvre. Nous voici repartis pour Montgenèvre. Les paysages blancs qui s'étendent à perte de vue, la neige encore vierge laisse apparaître des empreintes de pattes de renard. On se remémore le roman de Jean Giono, *Un roi sans divertissement*. Et lorsqu'on aperçoit le Mont Janus, illuminé la nuit, on se dit qu'avec La chaleur humaine de ses habitants, des vacanciers et des moniteurs, combiné aux points de vue surréalistes qui nous environnent lors des nombreuses activités, il n'y a pas le temps de s'ennuyer à Montgenèvre.



* Daniel Latif



Agenda culturel février



Lycée français Notre Dame de Sion

Concert :

Jeudi 13 février, 19h30 : Duo Violoncelle & Piano, avec Rahşan Apay (violoncelle) et Stéphane Blet (piano)

Jeudi 20 février, 19h30 : Alena Kozlova, pianiste, premier prix ex-æquo

au Concours International de Piano d'Istanbul - Orchestra'Sion

Lycée français Sainte Pulchérie

Exposition



Jusqu'au 22 février : « 5 périodes », de Bubi. Découvrez le travail de cet artiste étonnant, hors des sentiers battus, à la recherche d'une peinture non existante. Cette exposition rassemble différentes périodes de l'artiste et retrace l'évolution de son travail : les motifs, les collages cousus, les peintures-formes, les surfaces appliquées, les cages.

Théâtre

Samedi 8 février, 20h30 : *La résistible Ascension d'Arturo Ui*, de Bertolt Brecht, par la compagnie Tiyatroadam. Tiyatroadam propose une interprétation contemporaine et singulière de la pièce de Bertolt Brecht écrite en 1941. Les huit acteurs de la compagnie incarnent près de trente-six personnages différents et interprètent les musiques "a capella". Spectacle en turc sur-titré en français

Borusan Kültür Sanat

Borusan Filarmoni Orkestrası



Jeudi 20 février, 20h, à Lütfi Kırdar UKSS : Sascha Goetzl (chef) et Alexander Gavrylyuk (piano)

Jeudi 27 février, 20h, à Lütfi Kırdar UKSS : Gürer Aykal (chef) et Valeriy Sokolov (violin)

Borusan Quartet

Lundi 10 février, 20h à Pazartesi Süreyya Operası

Iş Sanat :

Concert :

Jeudi 6 février, 20h : Estrella Morente (flamenco)



Mardi 11 février, 20h : Orchestre de Chambre Polonais avec le chef Maxim Vengerov

Mardi 18 février, 20h : Orchestre de Chambre Württemberg d'Heilbronn avec le violoniste Fran Peter Zimmermann

Babylon

Mardi 11 et mercredi 12 février, 21h30 : Ibrahim Maalouf

Musée de Pera

Exposition

Picasso, Gravures et céramiques de la Maison de sa Naissance, du 5 février au 20 avril 2014. Sélectionnées parmi les objets de la maison natale de Picasso, à Malaga en Espagne, les œuvres exposées tendent à montrer des exemples de transition de style de l'artiste. Le spectateur aura l'occasion d'admirer les gravures réalistes puis cubistes de l'artiste, ainsi que différents objets personnels.



Festivals

If Istanbul, du 13 au 23 février, lieux divers. Festival International de films indépendants, *If Istanbul* propose une sélection éclectique de films étrangers et nationaux. Le festival se déplace ensuite à Ankara puis Izmir (du 27 février au 2 mars).

MyFrenchFilmFestival.com. Jusqu'au 17 février. Ce festival se déroule sur internet et a pour but de faire découvrir les réalisateurs français aux internautes du monde entier. Organisé par Unifrance films, il propose pour cette édition près de 22 films français sous-titrés en turc.

Festival International du Film de Montagne, du 25 février au 3 mars, lieux divers. Festival qui propose des films documentaires et de fiction sur la nature et l'environnement.



Au musée juif d'Istanbul, plongée dans la mode passée

La mode révèle quelque chose d'une époque, les vêtements parlent des gens qui les portent. C'est dans cette optique de mémoire et de décryptage du passé que Silvyo Ovadya a pour la première fois mis en place en 2001 l'exposition *Jewish costumes in the Ottoman Empire*. Initialement exposée au Schneider Temple, cette collection



qui a tourné aux Etats-Unis ces dernières années revient enfin à Istanbul. Elle sera présentée par le Musée Juif d'Istanbul du 5 au 24 février. Pendant un peu plus de deux semaines, esquisses, dessins et costumes seront offerts à la vue des curieux. Un voyage dans la mode du passé, de l'ère byzantine à l'Empire Ottoman.

La journée des Anciens de NDS

Le 19 janvier dernier, le lycée français Notre Dame de Sion (NDS) fêtait son 158^{ème} anniversaire. Le 20 janvier, c'est la date choisie pour « la journée des Anciens de NDS », organisée à l'origine par la fondation puis reprise par l'Association des Anciens de NDS, dès sa création en 1987. Depuis 1995, Lale Murtezaoğlu est présidente de l'Association des Anciens. Selon ses propres mots, cette association, dont le nombre de membres est supérieur à 1300 avec une liste de contacts de 2200 personnes, « a pour but d'établir et d'améliorer les liens entre les Anciens, faire vivre l'esprit de Sion et soutenir financièrement de jeunes étudiants grâce notamment aux cotisations versées par les membres et aux dons, ndlr ».

Toujours selon Madame la Présidente, l'esprit de cette journée du 19 janvier est bien de « réunir les Anciens, les amis », mais elle est aussi l'occasion de la remise de plaquettes aux membres lorsque ceux-ci célèbrent leur 25^{ème}, 40^{ème} ou encore 50^{ème} anniversaire de diplôme du baccalauréat.

Et cette année, il se trouve que Mme Lale Murtezaoğlu elle-même célébrait sa 50^{ème} année de diplôme ! Un jour exceptionnel pour elle, donc, mais aussi pour l'ensemble des élèves de la promotion de 1964, qui se sont tous vus décerner une plaquette. Une cérémonie qui succédait à la projection d'un court-métrage préparé par la promotion 64 et intitulé : « L'histoire de nos 50 ans », film documentaire dirigé par Feryal Kalafatoğlu (NDS 64).

Lors de cette cérémonie, qui a lieu chaque année, d'autres prix sont également remis à cinq ou six anciens élèves qui ont brillé ces dernières

années par leur action ou leur réalisation. Ainsi le Prix d'Honneur NDS, créé en 2002 par la Présidente de l'Association traduit une reconnaissance certaine. Son objectif étant de féliciter ces anciens élèves pour leur réussite professionnelle et sociale. Mais pour Mme Lale Murtezaoğlu, il est également important de faire connaître ces Anciens de l'école et leurs différents parcours à la nouvelle génération. Cette année le Prix d'Honneur NDS a été décerné à : La peintre Bilge Narmanlı Alkor (NDS 56), la sociologue Yakut Irmak Özden (NDS 60), l'historienne Dilek Barlas (NDS 78), la journaliste Nurdan Ökter Türkmen (NDS 78) et le Médecin Bilun Gürocak Gemicioğlu (NDS 80).

Lors de la cérémonie de remise des plaquettes le directeur du lycée, M. Yann de Lansalut a souligné l'importance des liens entre le lycée et ses Anciens : « Dans ce monde globalisé, l'intelligence personnelle à elle seule ne suffira bientôt plus et nous avons à préparer cette jeunesse à une intelligence collective, énergie essentielle pour demain. À vous chers Anciens, et particulièrement aux membres agissants de votre association, revient la mission de soutien aux nouvelles générations d'anciens élèves et de confraternité entre les promotions respectives. Vous avez là un grand et beau chantier à faire vivre. Et je salue en cette occasion, l'engagement exceptionnel de votre Présidente, Madame Lale Murtezaoğlu et de toute son équipe. Je crois, chers Anciens qu'elle mérite votre appui ».

Vous l'aurez compris, c'est une journée bien remplie que cette journée des Anciens qui, toujours, est chargée d'histoire, de retrouvailles, et d'émotions.



TAV Aéroports en tête du classement pour la gouvernance d'entreprise pour la quatrième année consécutive

TAV Aéroports a été classée deuxième compagnie de Turquie pour son niveau de gouvernance d'entreprise. Annoncés par l'Association Turque de Gouvernance d'Entreprise (TKYD), les prix ont été remis au Centre Sabancı lors d'une cérémonie se tenant dans le cadre du Sommet International de la gouvernance d'entreprise. Sani Şener, Président et Directeur général de TAV Aé-



ports a déclaré : « Depuis sa création, la mentalité de TAV Aéroports en matière de gouvernance d'entreprise est fondée sur des principes de transparence, d'équité et de responsabilité. L'augmentation de notre niveau de gouvernance d'entreprise est une indication claire de la durabilité de notre structure et de notre sensibilisation en matière de gouvernance d'entreprise ».